

ÉCONOMIE

LE DEVOIR, LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 MARS 1997

Chez Pauzé
Stationnement Gratuit
1657 Ste-Catherine Ouest
932-6118

5%
d'intérêt sur votre
compte-chèques U.S.

COMPTES GESTION
DE PLACEMENTS

JEAN MARIER
CONSEILLER FINANCIER
(514) 688-3300
OU 1-800-268-1004

MIDLAND
WALWYN
LES SERVICES FINANCIERS

Le PIB a crû à un taux annuel de 2,9 %

PC ET AFP

Durant l'année 1996, le taux de croissance de l'économie a été de 1,5 %, comparé à 2,3 % en 1995, indique une compilation de Statistique Canada publiée hier.

Une croissance faible lors des six premiers mois de 1996 explique ces résultats alors que «l'activité économique a repris de façon marquée» au deuxième semestre, note l'agence nationale. Lors du quatrième trimestre, le produit intérieur brut (PIB) a crû à un taux annuel de 2,9 %. Ce mieux pris par l'économie provient d'une plus forte demande, autant intérieure qu'étrangère. Les progrès les plus forts ont été constatés dans les achats de machines et matériel, la construction résidentielle et les dépenses personnelles. De sorte qu'au quatrième trimestre, la demande intérieure a grossi de 1,8 %, soit la hausse la plus forte depuis le troisième trimestre de 1987.

Mais le recul des exportations a freiné la performance d'ensemble, à cause notamment de la grève survenue en octobre chez General Motors. Les exportations de véhicules ont ainsi baissé de 17,2 % durant ce trimestre, celles de pièces de 9,3 %. Les exportations de marchandises ont alors affiché un déficit de 3,4 milliards, cela après cinq trimestres de suite où les surplus avaient totalisé quelque 10 milliards. En outre le taux annuel de 2,9 % au quatrième trimestre est en baisse sur celui de 3,3 % compilé pour le troisième trimestre. Par ailleurs durant l'année 1996, les revenus personnels ont augmenté de 2 %, relève Statistique Canada, mais un impôt plus lourd a coupé en deux ce nouveau revenu disponible des Canadiens.

De plus, leurs dépenses ayant repris de la vigueur, les gens ont épargné au taux le plus faible qui ait été observé depuis 1961.

Aux États-Unis, le Produit intérieur brut a enregistré de 3,9 % en rythme annuel au quatrième trimestre 1996 aux États-Unis, a annoncé hier le département du Commerce qui a révisé en nette baisse son estimation préliminaire qui faisait ressortir un accroissement de 4,7 %. Les conjoncturistes tablaient généralement sur une révision à la baisse à plus 4,2 %.

L'économie américaine avait connu une croissance de 2,4 % pour l'ensemble de 1996 après une progression de 2 % en 1995. Un indice de prix lié au PIB a augmenté de 1,8 % au quatrième trimestre, inchangé par rapport à la première estimation. Au troisième trimestre cet indice avait augmenté de 2 %. La hausse de 1,4 % du défateur, un indice implicite des prix, est également restée inchangée comparativement à l'estimation préliminaire. Les dépenses de consommation ont augmenté de 5 % en rythme annuel pendant les trois derniers mois de l'année, ce qui représente une révision en légère hausse comparativement à la progression de 4,9 % initialement estimée.



La dernière entrevue de Pierre Shebleur à titre de président de la CSST, page C 8

Les caisses populaires seront virtuelles

Elles vivent la plus importante mutation de leur histoire

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Au début de ce siècle, les caisses populaires ont commencé leurs activités dans la cuisine de résidences privées, puis on les a vues s'installer dans les sous-sols d'église, et ensuite dans de petits locaux bien à elles avant d'en arriver à une présence dans les édifices commerciaux et à l'organisation d'un réseau inter-caisse, une tâche facilitée par l'arrivée de l'informatique. Bien que cette évolution fût importante, les caisses populaires préparent tout de même aujourd'hui ce qui apparaît comme la plus importante métamorphose de toute leur histoire. La caisse virtuelle est à portée de vue.

Le mouvement Desjardins se donne encore trois ans pour effectuer ce virage. Et si une caisse effectuerait plutôt le faire dans 25 ans seulement? «Elle ne sera plus là», rétorque sans la moindre hésitation John Harbour, à qui on a confié le dossier majeur de la réingénierie, laquelle implique des investissements de 550 millions sur une période de cinq ans et un recyclage fondamental pour de nombreux employés.

À la fin de 1997, on aura injecté 150 millions dans cette démarche, soit 50 millions par année depuis trois ans; 80 % de cet argent aura été investi dans la quincellerie; à ce jour 700 «clients-serviteurs» sur un total de 1700 ont été déployés dans les caisses. L'aspect des ressources humaines n'a retenu que 20 % des investissements jusqu'à maintenant. Et pourtant, le succès de toute l'entreprise repose à 80 % sur le facteur humain. «Il fallait concevoir l'enfant d'abord», explique le grand patron de l'opération.

Qu'est-ce qu'une caisse virtuelle?

Mais au fait, qu'est-ce qu'une caisse virtuelle? John Harbour, directeur général de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, prend sa tablette et un crayon pour dessiner une maisonnette, la caisse populaire traditionnelle, à laquelle il ajoute progressivement des fenêtres qui symbolisent les ouvertures sur le monde extérieur que la technologie a rendues possibles.

Il y a eu les guichets automatiques par lesquels les membres de Desjardins effectuent 260 millions de transactions en un an.

Il y a aussi le point de vente terminal, c'est-à-dire le paiement direct par carte chez le marchand, qui donne lieu à 275 millions de transactions annuelles.

On a commencé récemment un autre service dans quelques caisses, celui de financer des achats (de meubles par exemple) par une marge de crédit dans sa caisse, mais confirmée au marchand par sa carte Visa. Au novembre dernier, Desjardins annonçait l'implantation d'Accès D, qui fait du téléphone un terminal pour effectuer des transactions à distance dans son compte de caisse. Un mois plus tard, le même service était ajouté sur Internet.

Enfin, le jour est proche où le



La première caisse populaire Desjardins fondée, à Lévis, le 6 décembre 1900.

ARCHIVES LE DEVOIR

membre d'une caisse aura une carte à puce qu'il pourra recharger d'argent, si l'on peut dire, en appelant sa caisse et en puisant dans son compte de banque. Grâce à cette carte à puce, le membre aura toujours un guichet automatique à portée de main.

En somme, tout en restant comme avant dans un lieu géographique précis, la caisse populaire pourra être fréquentée à distance. Voilà la caisse virtuelle; si sa mission fondamentale reste inchangée, elle cherchera à assurer une valeur ajoutée pour le membre. Cette caisse virtuelle continuera d'offrir des certificats de placement, des prêts hypothécaires ou autres, mais elle offrira aussi — si la réglementation le permet — toute la gamme des produits: assurance-vie, fonds de placement, ventes d'actions, etc. Le membre pourra effectuer ses transactions seul ou alors en s'informant auprès de conseillers dans la caisse. Un membre d'une caisse dans une région éloignée ou pas pour un jour s'informer par écran après d'un économiste de Desjardins dans des bureaux à Lévis.

Des commis transformés en conseillers

La mise en place de cette caisse virtuelle nécessite cependant des changements considérables dans l'organisation. Présentement, le réseau des caisses Desjardins compte 21 600 employés, dont 75 % travaillent dans le support administratif (back office), c'est-à-dire dans des fonctions où le personnel est en contact avec la paperasse, mais pas avec la clientèle. On a comme objectif chez Desjardins d'inverser la situation.

Toutefois, la réingénierie en cours implique l'élimination de 4000 ou 5000 emplois liés au maniement de la paperasse.

On avait déjà prévu une diminution de 2000 postes avec les changements amorcés avant la réingénierie.

Pour compenser, la stratégie envisagée par M. Harbour et son équipe vise à accroître les parts de marché et à offrir tous les services financiers dans chacune des caisses. Combien de postes nouveaux pourra-t-on ainsi créer? Impossible de le dire pour l'instant.

Desjardins qui répugne à effectuer des licenciements mise sur le recyclage de ses employés et sur l'attrition (dont le taux est de 6 % par année). On calcule que 70 % du problème d'effectifs se règlera par l'attrition. Desjardins a préparé huit plans de migration des effectifs et chaque caisse est libre de choisir le modèle qui colle le mieux à sa réalité. Par prudence, lorsqu'il faut embaucher maintenant, on se limite à du remplacement temporaire.

Guerre au rapport Baril

«Notre opposition au rapport Baril n'est pas un vœu pieux», souligne le directeur général qui promet une bataille féroce si jamais le gouvernement décide de donner suite aux recommandations de ce rapport.

Il soutient que «le» concurrent, c'est-à-dire les autres institutions financières sont décloisonnées, en ce sens qu'elles ont des intermédiaires de marché qui peuvent assurer un cumul de permis et offrir tous les services.

M. Harbour explique par ailleurs que Desjardins par ses caisses est la seule institution financière présente dans 600 municipalités du Québec. «Il faut préserver cette présence et c'est la réingénierie qui vient sauver ces caisses. Il faut tous les services multi-disciplinaires dans la caisse virtuelle. Il y aura possiblement des guerres de prix», proclame-t-il.

Le virage virtuel de Desjardins a été préparé de longue main. Le projet de réingénierie fut annoncé en 1994. M. Harbour fut chargé de le mener à terme et il a commencé par voyager à l'étranger pour explorer ce

nouvel univers.

L'année d' suivant, il y a eu l'ébauche d'un plan et d'une solution globale comportant 14 processus distincts. L'an passé, on a procédé dans trois caisses pilotes (Sillery, Saint-Eustache et Dessalles) à des changements baptisés «opérations en mode assisté».

M. Harbour mentionne que Desjardins n'avait aucune accumulation d'informations sur ses membres; en ayant cela on pourra faire des offres intégrées à partir des actifs d'un membre que ce soit en épargne, en fonds mutuels, etc. Cela implique un changement d'attitude du personnel à l'égard des membres. «Dans le passé quand un membre voulait obtenir du crédit, il fallait aller à confesse, il avait l'impression de quémander. Désormais, à partir des informations qu'on aura sur lui, on va lui faire un devis de prêt et c'est lui qui va décider ensuite de faire ce qu'il veut; il n'aura pas à demander de permission.»

Quoi qu'il en soit, après les trois caisses-pilotes, il y a eu l'établissement de 11 caisses-vitrines, dans autant de fédérations régionales, pour permettre à l'ensemble des dirigeants et employés de caisses de voir concrètement de quoi avait l'air une caisse virtuelle.

Afin de permettre aux caisses de choisir le modèle de transition qui lui convient le mieux, on a ébauché 17 projets différents, c'est-à-dire un menu comportant 17 plats.

Une caisse peut commencer par le dessert, si cela lui tente, mais elle devra avaler finalement tous les plats à son rythme, à la condition de ne pas dépasser le délai de trois ans.

Dans cette démarche, on prend en considération les aspects humain et technologique. On évalue les employés, leur caractère, leur formation, la part du marché local de la caisse. Dans chacune des 1325 caisses, il faut d'abord l'engagement,

puis l'adoption d'un plan d'affaires, une condition sine qua non à l'implantation technologique.

Les réactions des employés syndiqués ou pas font partie intégrante du plan d'affaires. On ne forcera pas un employé à se transformer en conseiller senior, mais en revanche, il y a des normes à respecter pour le nombre d'employés.

Ce profond examen de conscience débouchera dans certains cas sur des fusions de caisses, un processus d'ailleurs bien enclenché dans les plus grands centres urbains. Dans certaines petites localités, il y aura intérêt de fusionner ou de mettre en commun certaines activités entre la caisse de la vieille paroisse et la caisse plus récente d'un quartier de banlieue plus récemment construit. Combien de caisses populaires seront ainsi touchées? M. Harbour dit ne pas avoir de chiffres précis à ce propos et que le travail se fait surtout au niveau des fédérations. En définitive, il appartient à chaque caisse de décider de son avenir.

Dans les caisses comme dans les banques, il y a bien sûr la crainte de voir les machines remplacer les humains. Et que fait-on de ceux qui exigent le contact humain? «Nous n'avons rien contre cela, répond M. Harbour. A ceux qui veulent le contact humain, nous leur dirons: fort bien, entrez, quelqu'un va s'occuper de vous et répondra à vos désirs, mais vous demandera aussi: vous voulez un chausson au pommes avec ça?». En l'occurrence, un chausson au pommes pourra être une as-



ARCHIVES LE DEVOIR

John Harbour

surance-voyage ou tout autre produit offert dans les caisses.

Cette gigantesque organisation de réingénierie signifie l'implémentation à un moment ou l'autre de 450 personnes. On en est présentement à l'étape du «coaching», c'est-à-dire la formation de 192 personnes provenant des fédérations régionales, qui seront par la suite les accompagnateurs d'un nombre encore plus grand de collègues.

Dans quelques semaines commencera la phase de «leadership caisse», celle de former (un cours de 30 jours) 250 directeurs généraux de caisse; à l'automne de 450 à 550 autres directeurs généraux auront à leur tour cette formation.

L'économie québécoise progressera d'un maigre 0,7 %

Ottawa (PC) — La croissance économique du Québec en 1997 sera nettement plus faible que la moyenne canadienne de 2,9 %, s'il faut en croire le Conference Board dans une analyse prévisionnelle rendue publique hier.

Cette firme privée d'analyse économique estime que l'économie québécoise progressera d'un maigre 0,7 % cette année, très loin derrière l'Ontario qui devrait remporter la palme avec une croissance de 3,8 %. Suivront ensuite

l'Alberta, à 3,6 %, le Manitoba, à 2,6 %, la Colombie-Britannique, à 2,5 %, la Saskatchewan, à 2,1 %, et le Nouveau-Brunswick, à 2 %.

D'autre part, le Conference Board estime que le fort niveau d'endettement des ménages, l'amenuisement de l'épargne ainsi que les importantes réductions dans les dépenses des gouvernements sont autant de facteurs qui annulent l'impact des faibles taux d'intérêt sur l'économie canadienne.

Les faibles taux d'intérêt favorisent la vigueur du marché immobilier ainsi que des investissements des entreprises pour de la machinerie et de l'équipement, mais l'insécurité quant à l'emploi et aux perspectives de revenus empêchent une reprise de la consommation intérieure, selon le Conference Board. Statistique Canada révélait pour sa part, hier, que le ratio de la dette des ménages par rapport au revenu continue d'augmenter et qu'il atteignait 96,7 % à la fin de

l'année 1996. Cette hausse de l'endettement serait particulièrement imputable aux prêts hypothécaires, selon l'agence fédérale.

À l'opposé, les sociétés réduisent leur ratio de la dette à l'avoir grâce à la forte activité sur les marchés boursiers qui leur permet d'aller chercher sous forme d'émissions d'actions la majeure partie des fonds dont elles ont besoin pour financer les immobilisations et autres opérations.

POQ Tassé
PLACEMENTS EN OBLIGATIONS DU QUÉBEC

Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

TERME	RENDEMENT POQ*
2 ANS	4,00 %
3 ANS	4,75 %
5 ANS	5,50 %
7 ANS	6,00 %
10 ANS	6,50 %

*Taux sujet à changements

POQ PLACEMENTS EN OBLIGATIONS DU QUÉBEC

- Des rendements supérieurs
- Des intérêts versés 2 fois l'an
- Des placements garantis sans limite
- Une liquidité en tout temps

Comparez nos taux avantageux • sans frais : 1-800-55 TASSÉ • Montréal : (514) 879-2100

RABAIS en or. Milles en double.

En voyageant présentement avec American Airlines et American Eagle, vous bénéficiez de rabais substantiels pour une foule de destinations exceptionnelles aux États-Unis continentaux et à Hawaï. Nul besoin d'acheter vos billets à l'avance pour y avoir droit et vous pouvez partir n'importe quel jour de la semaine. Pour la plupart des destinations,

*Aucun achat
préalable requis.
Les billets
doivent tous être
achetés avant le
3 mars 1997
et utilisés d'ici au
31 mai 1997.*

vous devez passer la nuit du samedi sur place et revenir au plus tard le 31 mai 1997. De plus, les membres du programme AAdvantage® ont droit au double des milles de base pour les vols American et American Eagle effectués avant le 14 mars 1997. Mais le nombre de sièges est limité, alors réservez vite avant que cette offre extraordinaire ne s'envole!

États-Unis continentaux et Hawaï

RABAIS de
40% à 50%*

Les rabais s'appliquent sur les tarifs excursion courants pour la plupart de nos destinations. Vous bénéficiez des tarifs les plus avantageux en voyageant avant le 14 mars 1997. Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 mai 1997.

Doublez vos milles AAdvantage d'ici au 14 mars.

En plus des rabais déjà offerts, les membres AAdvantage ont droit au double de milles aériens pour les vols American et American Eagle effectués avant le 14 mars 1997.*

Appelez American Airlines pour adhérer immédiatement au programme AAdvantage.

Appelez votre agent de voyage ou American Airlines au 1-800-624-6262.

Vous pouvez aussi vous procurer vos billets American par voie informatique en utilisant notre logiciel Personal AAccess™ ou en accédant à notre site Internet à l'adresse suivante : www.americanair.com

American Airlines® *American Eagle®*

RESTRICTIONS: *Les rabais s'appliquent aux billets en classe économique. Le prix de ces billets n'est pas remboursable. Les rabais s'appliquent aux échelles tarifaires suivantes : États-Unis continentaux QE21NR et Hawaï QLE21NR. Sur certains marchés, des tarifs avec restrictions et inférieurs à cette offre peuvent exister. Les billets doivent être achetés dans les 24 heures suivant la réservation et au plus tard avant minuit le 3 mars 1997. Les voyages doivent être complétés avant minuit le 31 mai 1997. Les tarifs sont valables pour les départs effectués n'importe quel jour de la semaine. Pour les voyages aux États-Unis continentaux, il faut passer au minimum la nuit du samedi à destination et rester au maximum 30 jours. Pour les voyages à Hawaï, un séjour minimum de 3 jours et maximum de 60 jours est requis. Les rabais maximum s'appliquent aux voyages effectués avant le 14 mars 1997. Le nombre de places est limité. Il se peut que les tarifs indiqués ne soient pas disponibles pour tous les vols et ils sont sujets à changement sans préavis. Des frais d'annulation ou de modification s'appliquent. Les taxes sur les produits et services peuvent s'élever à 55 \$ et ne sont pas incluses. Il se peut que des redevances d'aéroport locales allant jusqu'à 17 \$ s'ajoutent au prix du billet aller-retour. Il est possible d'apporter des modifications à votre billet avant le départ moyennant des frais de service de 69 \$ et sous réserve des restrictions applicables au nouveau tarif. Pour les voyages internationaux, les taxes et les droits gouvernementaux, dont le montant peut s'élever jusqu'à 96 \$ (selon la destination), ne sont pas inclus et peuvent varier légèrement en fonction du taux de change en vigueur au moment de l'achat. D'autres restrictions pourraient s'appliquer. Les voyages, en totalité ou en partie, peuvent être effectués sur les vols exploités par Canadien International, American Airlines, American Eagle et AAdvantage sont des marques déposées et Personal AAccess est une marque d'American Airlines Inc. American Airlines se réserve le droit de modifier les règles, les primes de voyage et les offres spéciales de son programme AAdvantage à n'importe quel moment sans préavis et de mettre fin à ce dernier avec un préavis de 6 mois. Les primes de voyage, le millage accumulé et les offres spéciales AAdvantage sont sujets à l'approbation du gouvernement. AAdvantage : L'offre permettant aux membres du programme AAdvantage de doubler leurs milles aériens de base est valable pour tous les vols American et American Eagle effectués entre le 15 février 1997 et le 14 mars 1997, sur les billets à tarifs publiés. Par milles de base, on entend les milles réellement parcourus. Les milles-boni ne peuvent servir à l'obtention du statut de membre Or\Platine. Cette offre s'applique seulement aux membres du programme AAdvantage possédant une adresse de correspondance au Canada, en Europe, aux États-Unis, au Mexique, en Amérique du Sud, en Amérique centrale ou aux Antilles-Bahamas.

• ÉCONOMIE •

La Maison des régions n'est plus

PRESSE CANADIENNE

Sans tambour ni trompette, la Maison des régions du Québec a fermé ses portes.

L'organisme, qui était subventionné par Québec et Ottawa, visait à soutenir le développement économique des différentes régions du Québec. Il offrait différents services aux entreprises, aux corporations régionales et aux municipalités, comme des bureaux de rencontre et des banques de données. Il devait notamment constituer une vitrine des régions dans la métropole québécoise.

Annoncée en grande pompe en février 1993, en présence de ministres du gouvernement fédéral et du gouvernement québécois, la Maison du Québec a discrètement mis fin à ses activités le 14 février dernier.

La porte-parole du ministre du Développement régional Guy Chevette, Shirley Bishop, a déploré la fermeture de la Maison. Elle a cependant rappelé que l'organisation devait parvenir à s'autofinancer mais qu'elle n'y était jamais parvenue. «Quand tu parles de fonds publics, à un moment donné, tu arrêtes d'en mettre», a-t-elle déclaré lors d'un entretien téléphonique.

Elle a affirmé que les régions n'avaient pas embarqué dans le projet. Elle a soutenu que le ministre Chevette avait souvent profité de ses rencontres avec les présidents des conseils régionaux de développement du Québec pour les inciter à utiliser cette ressource. Sans succès.

Le vice-président et directeur général de l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ), Louis Grenier, a reconnu que les régions avaient éprouvé des réticences. «Le problème, c'est qu'on a oublié de parler aux principaux intéressés, qui sont les régions, a-t-il déclaré. On leur a bâti un produit, et on leur a dit de s'en servir.» Il a affirmé que l'idée de base, fournir aux régions une vitrine à Montréal, était bonne. Mais elles n'avaient pas de contrôle sur la Maison, et elles n'appréciaient pas l'idée d'être noyées avec une quinzaine d'autres régions ayant leurs intérêts particuliers.

EN BREF

Nova Bus

(Le Devoir) — Nova Bus Corporation a souligné hier que la Federal Transit Administration (FTA) des États-Unis reconnaît que les processus de fabrication de l'entreprise sont conformes aux exigences du Buy America Act. Cette reconnaissance signifie que les véhicules produits par Nova Bus au Québec et aux États-Unis sont toujours admissibles aux programmes de subvention à l'achat du US Department of Transportation. Le statut de conformité des autobus produits par Nova Bus avait été remis en question par le FTA le 24 janvier dernier, en vertu de l'interprétation qu'elle donne aux règles de contenu national des autobus dont l'assemblage était entrepris au Québec et terminé dans une usine américaine. «Le maintien d'une telle situation aurait pu compromettre les chances de succès du nouvel autobus à plancher bas Nova LFS sur le marché américain», a ajouté Nova Bus.

Air Liberté racheté

Bruxelles (Reuter) — La Commission européenne a annoncé hier avoir autorisé l'acquisition d'Air Liberté par British Airways, qui contrôle déjà TAT. «La Commission a examiné les effets de l'opération [...], en particulier sur la liaison Paris-Toulouse desservie tant par British Airways/TAT que par Air Liberté», lit-on dans un communiqué de l'exécutif européen. «La Commission est arrivée à la conclusion que l'opération [...] ne crée pas une position dominante.»

Vidéotron

(Le Devoir) — Le Groupe Vidéotron a donné suite à la décision du CRTC sur l'exercice du contrôle effectif des actifs de CFCF, et mandaté le fiduciaire de procéder à la vente de l'entreprise exploitant TQS ainsi que sa participation dans le Canal Indigo. Vidéotron prend soin de souligner que «conformément à la convention de fiduciaire intervenue le 14 mai 1996, date à laquelle elle a acquis les actions de CFCF, la vente devra avoir pour objectif premier de réaliser la meilleure valeur pouvant être raisonnablement obtenue et être effectuée de la façon qui, suivant l'avis des conseillers professionnels, maximise le produit de disposition après impôt pour les bénéficiaires ultimes de ce produit».

Précisions

La chronique Communication de Marie-Claude Ducas fait relâche cette semaine. De plus, des ennuis techniques nous empêchent de publier la revue hebdomadaire des cotes boursières de la Bourse de Montréal. Nos excuses.

Les malheurs d'Eaton feraient le bonheur de l'américain J.C. Penney

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Les problèmes financiers que connaissent les magasins Eaton pourraient permettre à un autre grand détaillant américain tel que J. C. Penney d'entrer au Canada, disent les analystes.

Les scénarios les plus probables évoquent des partenariats qui assureraient à Eaton une rentrée d'argent très attendue ou permettraient d'acheter en totalité ou en partie la chaîne de magasins après la fermeture des établissements moins performants, dont il pourrait être difficile de se défaire.

«Si j'étais J.C. Penney, je commencerais à regarder les magasins qui donnent de bons résultats», dit Robert Warren, professeur en gestion d'entreprise à l'Université du Manitoba. «Beaucoup de Canadiens, surtout dans l'Ouest, possèdent déjà une carte de J. C. Penney et reçoivent son catalogue. La prochaine étape logique serait de posséder des magasins.»

L'entreprise de Dallas, dont on a dit qu'elle avait eu de sérieux pourparlers avec les propriétaires d'Eaton en 1994, a refusé hier de dévoiler ses projets. «Bien sûr, nous avons une clientèle là-bas», a déclaré le porte-parole Duncan Muir. «Nous examinons la situation de temps à autre [...] mais ce n'est pas une priorité.»

L'entreprise a cependant ouvert des magasins à Porto Rico, au Mexique et au Chili depuis deux

ans dans le cadre de son projet de développement international.

La Baie, la plus ancienne entreprise au pays, a également manifesté de l'intérêt pour certains magasins Eaton, dit l'analyste Len Kubas. «La Baie serait intéressée par certains emplacements stratégiques.»

Selon des analystes, Eaton pourrait vendre jusqu'à 25 ou 50 % de ses 87 magasins, dont près de la moitié donnent des résultats insatisfaisants. Plusieurs des 16 000 employés d'Eaton aimeraient bien savoir qui risque d'en faire l'acquisition, car ils espèrent pouvoir trouver de nouveaux emplois.

L'entreprise de Dallas a refusé de dévoiler ses projets

M. Kubas ne croit pas que les chaînes américaines se montrent très intéressées, car les magasins à grande surface tels que Club Price sont solidement implantés sur le marché canadien.

Les fournisseurs d'Eaton s'intéressent davantage à la façon dont ils seront payés qu'au nom du propriétaire éventuel, même si le détaillant promet de payer les nouvelles commandes en moins de cinq jours. «J'imagine que cette situation donnera lieu à des faillites», dit l'analyste Wendy Evans.

Eaton doit plus de 300 millions à deux banques et à ses fournisseurs, mais l'entreprise s'est prémunie contre toute poursuite jusqu'au 30 juin après s'être placée sous la protection de la Loi de la faillite.



Le centre Eaton's à Toronto.

MIKE BLAKE REUTERS

Il existe
plusieurs façons
de prédire
l'avenir.

Un jour vous serez riche

Très bonne ligne de chance

Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années

Vous êtes un gagnant

ÉCONOMIE

FINANCE

EN BREF

À quand l'éclatement de la bulle financière ?

Parce que surévalués, les marchés sont extrêmement nerveux et prêts à réagir aux moindres signes laissant présager une remontée du loyer de l'argent

La question est sur toutes les lèvres. A quand l'éclatement de la bulle financière? Malheureusement, personne n'a la réponse. Tous sont convaincus de la surévaluation des marchés. Tous en parlent avec plus d'insistance depuis l'automne. Depuis quelques mois les courtiers et conseillers recommandent à

leurs grands clients individuels de «demeurer liquide», d'attendre la prochaine correction avant de revenir en bourse.

Dans une chronique du début de janvier nous sommes allés plus loin en situant la correction à la fin de l'actuelle campagne REER. Pourquoi à ce moment-là? Uniquement en mémoire de

cette douloureuse expérience de 1994. La Réserve fédérale avait alors surpris tout le monde, tant les adeptes des marchés boursiers que ceux des marchés obligataires, en enclenchant une forte remontée des taux d'intérêt dans la dernière semaine de février.

Parce que surévalués, les marchés sont extrêmement nerveux et prêts à réagir aux moindres signes laissant présager une remontée du loyer de l'argent. Le discours qu'a tenu Alan Greenspan mercredi dernier a provoqué un recul de plus de 160 points (de 2,3 % du Dow Jones en trois séances, de près de 90 points (1,4 %) du TSE 300. M. Greenspan n'a pourtant rien fait. Il a simplement manifesté ou, plutôt, réitéré son inquiétude face à l'illusion d'une hausse perpétuelle des cours boursiers, face à l'émergence d'une bulle spéculative. Et il a averti qu'il n'écarterait pas une augmentation symbolique du loyer de l'argent, un simple coup de semonce, par mesure préventive.

Comme l'inflation par les prix ne menace toujours pas, même après six années de reprise aux États-Unis, les analystes tournent les yeux vers l'inflation le plus avantageux mais aussi le plus périlleux pour les investisseurs est l'inflation des prix des actifs, des biens immobiliers et des titres financiers. Bien que l'inflation des prix à la consommation ne soit pas préoccupan-

te il faut, à notre avis, s'inquiéter de l'émergence de l'inflation au sein des marchés financiers», ont souligné les analystes de Gestion privée internationale de la Banque Royale.

La dernière fois que l'on a assisté à une telle inflation, c'était en 1987. Le marché faisait fi de tous les avertissements pour perpétuer son mouvement haussier, pour bafouer tous les paramètres traditionnels d'évaluation et ce, de manière quasi continue jusqu'au mois d'août. Le Dow Jones a atteint un sommet (historique à l'époque) de 2722,42 le 25 août 1987, soit un gain de 18,4 %. En cinq ans le marché venait de progresser de 202,4%, en moyenne. L'incertitude s'est installée par la suite, les pressions à la hausse sur les taux d'intérêt devenant persistantes. Et il aura fallu une déclaration du Secrétaire américain du Trésor d'alors, James Baker, selon laquelle il laisserait le dollar américain flotter librement face au mark en guise de protestation contre le durcissement de la politique monétaire en Allemagne. Les tensions étaient déjà fortes la veille, le 16 octobre 1987, le Dow plongeant de 126 points dans cette seule séance. Puis réagissant aux propos de James Baker, l'emblème de Wall Street plongeait de 508 points (22,6 %) le lundi 19 octobre 1987.

Nous n'en sommes pas là. D'autant plus que le marché boursier new-yor-

kais s'est prémuni contre de telles sautes d'humeur soudaines, avec ses soupapes de sécurité. Il reste que le marché tient uniquement parce qu'il se nourrit de lui-même. Et il se nourrit de lui-même parce qu'il n'y a pas d'autres solutions, les taux d'intérêt étant à des niveaux jamais vus en 30 ans, les taux d'intérêt étant appelés à demeurer à ces niveaux dans un avenir prévisible. Ce flot continu d'épargne arrivant sur les parquets, essentiellement par la porte des fonds d'investissement, vient atrophier les multiples accordés aux bénéfices des entreprises.

Car sur une base fondamentale, les indices escomptent déjà pleinement la croissance prévue, de 5 à 10 %, des bénéfices des entreprises en 1997.

Pour les marchés américains, les analystes de la Royale estiment qu'«à ses niveaux actuels, le marché boursier a déjà escompté en grande partie cette croissance, et l'optimisme que manifestent les investisseurs à l'égard du marché boursier et de l'économie pourrait leur valoir certains risques. Au cours des 12 prochains mois, le marché boursier américain devrait moins performer que les autres catégories d'actif».

Pour le Canada, «nous pensons qu'un redressement solide et soutenu des bénéfices permettra au marché canadien de franchir d'autres sommets en 1997».

Mais il faut attendre la correction, d'environ 10 %, avant de revenir, disent les courtiers et conseillers à leurs grands clients individuels.



Gérard Bérubé

LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 27 février dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins*	2,00	2,25	3,75	4,75	4,00	5,05	6,25	7,00
CIBC	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
Laurentienne	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
de Montréal	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
Nationale	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
Scolia	2,00	2,50	4,25	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
Royale	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
TD	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
de Hong-Kong	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Trust Bonaventure	2,25	3,00	4,50	5,25	-	5,05	6,25	7,00
Canada Trust	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
SunLife	2,50	3,25	4,50	5,30	4,80	5,05	6,25	7,00
Desjardins	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
Trust Général	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
Montréal Trust	2,00	2,50	4,25	5,00	4,80	5,05	6,25	7,00
Trust Royal	2,00	2,50	4,00	5,00	4,80	5,05	6,25	6,95
Investors	-	2,50	4,00	5,00	4,48	5,05	6,25	6,95

Réductions chez Peerless

Le fabricant de moquettes Peerless a annoncé des mesures de réduction des coûts d'exploitation, pour économiser dix millions par an. Des «concessions salariales» seront négociées avec les employés syndiqués et non syndiqués, dit un communiqué du président par intérim Anthony Griffiths. De plus le bureau chef de Montréal sera transféré à l'usine principale d'Acton Vale. Selon M. Griffiths, «il est primordial de démontrer à tous les intéressés que nous sommes résolus à rentabiliser cette société».

Déficit chez Mikes

Durant l'exercice 1996 la société de gestion M-Corp, qui gère quelque 120 restaurants Mikes, a subi une perte nette de 2,05 millions comparé à une perte de 756 200 \$ en 1995. Le chiffre d'affaires s'est établi à 13,7 millions en 1996, en baisse par rapport aux 15 millions amassés l'année précédente. La perte est due à la baisse du chiffre des restaurants et des produits de franchise, à une forte hausse des provisions pour créances ainsi qu'à des «dévaluations d'actifs détenus pour revente», indique un communiqué.

Taux d'intérêt pour les REER

(PC) — Les obligations d'épargne du gouvernement canadien pour les REER qui seront émises en avril offriront le même taux d'intérêt que celles du mois précédent, a fait savoir jeudi à Ottawa le ministre fédéral des Finances. Les acheteurs peuvent s'attendre à un intérêt composé de 6,01 % s'ils conservent leurs obligations jusqu'à ce qu'elles parviennent à échéance, dans dix ans, a précisé le ministre. Le taux d'intérêt annuel des obligations émises le 1^{er} avril passera graduellement de 2,75 %, la première année, à 8,5 %, lors de l'année débutant le 1^{er} avril 2006. Ces titres seront offerts du 3 mars au 1^{er} avril prochains. Les détenteurs des obligations pourront les encaisser une fois par an, à la date d'anniversaire de leur émission.

Nouvelle baisse de Wall Street

(Reuter) — Les valeurs américaines se sont repliées pour la troisième séance consécutive hier, accentuant la baisse provoquée par les déclarations du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, qui n'a pas exclu l'éventualité d'un relèvement des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 47,33 points, soit 0,7 %, à 6877,74. Les tensions qui pèsent actuellement sur le marché ne devraient pas s'alléger avant le prochain discours d'Alan Greenspan devant la Chambre des représentants mercredi prochain. «Nous devons voir quelle sera la réaction après les prochaines déclarations. Je pense que nous aurons beaucoup d'instabilité pour le moment», estime Edgar Peters, de PanAgora Asset Management. Et les chiffres sur l'emploi de vendredi pourraient également servir de prétexte à la Fed pour commander une hausse de ces taux.

LES INDICES

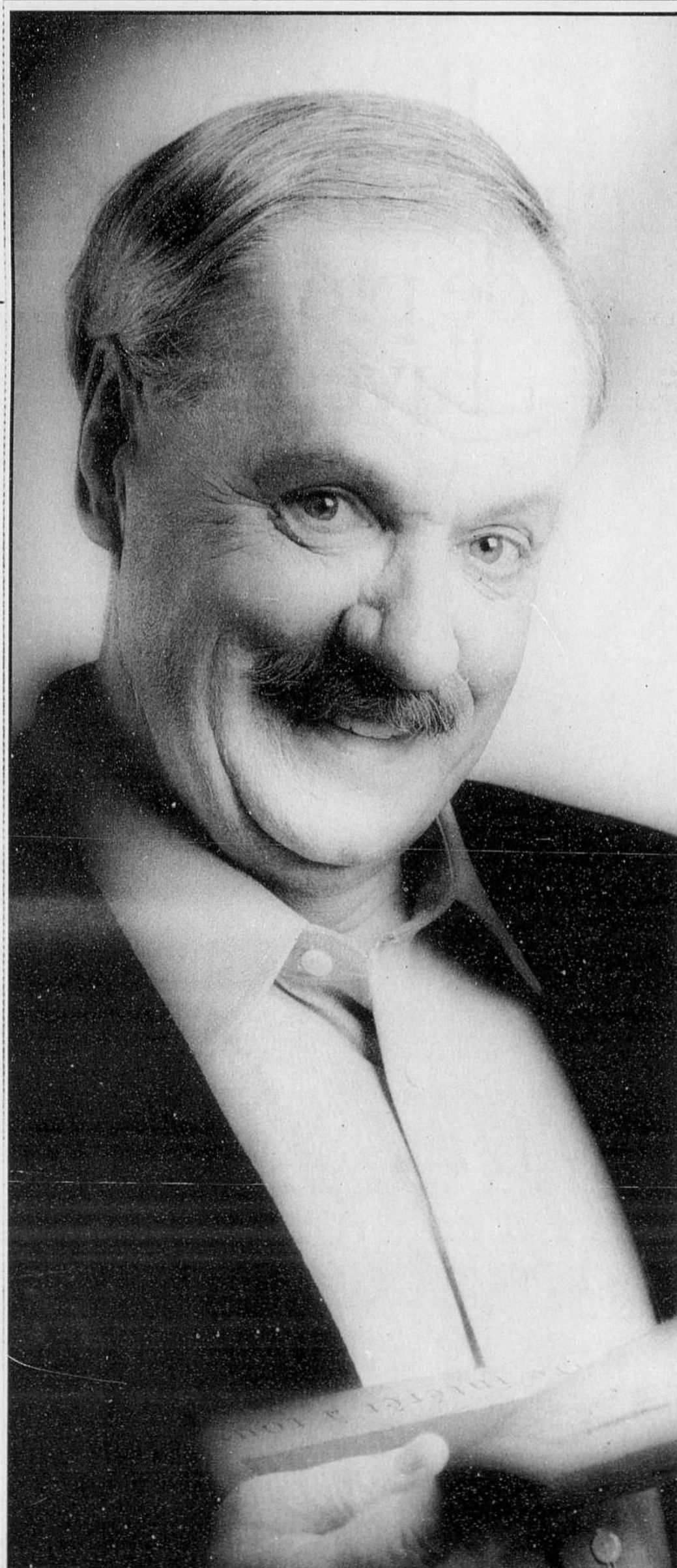
Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
↓ -20,40 3080,68	↓ -29,62 6157,84	↓ -47,33 6877,74
dollar canadien or		
↑ +0,02 73,10 €US	↑ +4,10 364,70 S\$US	

Offre d'emploi

La Fondation des maladies du cœur du Québec recherche des travailleurs bénévoles pour combler des postes dans plusieurs de ses champs d'activité (ex. : éducation, événements spéciaux, sollicitation, travail de bureau, etc.). Les responsabilités, les exigences et l'horaire de travail sont conformes à vos talents et votre disponibilité.

Si vous êtes intéressé(e) à vous engager dans la lutte contre la première cause de décès au Québec, veuillez communiquer avec le bureau de la Fondation des maladies du cœur du Québec.

Tél. : (514) 871-0133
Frais virés acceptés



En voici une totalement garantie et sans risque:

LE REER DE PLACEMENTS QUÉBEC.

Vous voulez prendre votre avenir financier en main? Transférez aujourd'hui vos REER à Placements Québec. Vous continuerez à profiter des mêmes avantages fiscaux et obtiendrez des rendements concurrentiels, en plus de bénéficier de la tranquillité d'esprit d'un placement **absolument sans risque**.

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST CAPITAL!

De plus, découvrez notre gamme de produits qui inclut les Obligations à Terme du Québec et les Obligations à Croissance Garantie du Québec. Contrairement à certains autres placements, les produits d'épargne de Placements Québec sont sûrs et sans risque quels que soient le montant et le terme: le capital est garanti par le gouvernement du Québec, même au-delà de 60 000\$ et d'un terme de 5 ans.

FACILE À FERR

Vous pouvez aussi transférer sans frais vos produits REER dans un FERR à Placements Québec ou dans un FERR autogéré.

SIMPLE COMME UN COUP DE TÉLÉPHONE!

Pour effectuer le transfert, pas besoin de vous déplacer: il suffit de téléphoner à **Placements Québec, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis 22 février et 1^{er} mars, de 9 h à 17 h, au (418) 521-5229 (région de Québec) ou au 1 800 463-5229.**

Placements Québec assume tous les frais de transfert.



Notre intérêt à tous
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

1 800 463-5229

LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-RETRAITE

Québec

ÉCONOMIE

Télesat et Spar travaillent sur un nouveau satellite

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les compagnies Télésat et Spar Aérospatiale collaborent dans un projet de 300 millions visant à mettre en orbite, d'ici la fin de 1998, un nouveau satellite canadien de télédiffusion.

Selon les deux partenaires de ce projet, soumis hier au ministre fédéral de l'Industrie, on pourrait assurer à long terme les besoins en espace de satellite de tous les services de télévision détenteurs d'un permis du CRTC.

Jeudi, AlphaStar Canada, de Milton, en Ontario, annonçait la sortie sur le marché, la semaine prochaine, de l'équipement nécessaire pour capter son signal. La compagnie utilisera à ses débuts des satellites américains, ce qui est autorisé par le CRTC quand l'espace n'est pas disponible sur un satellite canadien.

Quatre autres diffuseurs ont obtenu leur licence de télévison par satellite mais le lancement a été retardé par

des ennuis techniques et de réglementation. Impatients, beaucoup de Canadiens se sont équipés entre-temps pour capter des signaux de satellites américains.

AlphaStar Canada est donc le cinquième à recevoir sa licence du CRTC, mais il se dit le premier à pouvoir offrir son service immédiatement. «Nous avons commencé à envoyer les récepteurs numériques et des antennes paraboliques aux vendeurs au Canada, a déclaré David Lewis président d'AlphaStar Canada. Et les clients auront accès jusqu'à 45 chaînes dès que leur équipement sera installé.»

D'ici la fin de mars, les abonnés à AlphaStar seront en mesure de choisir dans un éventail de 75 chaînes, et jusqu'à 120 chaînes cet été, lorsque le réseau commencera à utiliser les cinq nouveaux satellites d'AT&T. L'ensemble AlphaStar se vendra à 499 \$, s'il est acheté avec la programmation de base de 300 \$.

AlphaStar et l'américaine AlphaStar Television Net-

work sont des filiales de Tee-Comm, fondée en 1983.

Télesat, propriété de Bell Canada à 58 %, souligne que son projet avec Spar va susciter «plusieurs milliers» d'emplois directs et indirects dans le secteur de la télévision par satellite.

Production canadienne

En outre ce satellite offrira un autre choix que les signaux américains et permettra de canaliser plus de 20 millions dans la production canadienne de films et d'émissions.

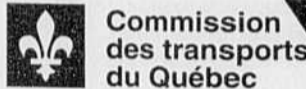
Télesat ajoute qu'une approbation diligente aidera à maintenir au Canada quelque 450 emplois très spécialisés de l'industrie aérospatiale.

En 1996, Spar envisageait d'avoir son propre satellite léger, un projet baptisé Borealis mais auquel la compagnie, qui a des installations à Sainte-Anne-de-Bellevue, a renoncé. «Nous avons hâte de mener avec Télesat ce

projet excitant», a affirmé Colin Watson, président de Spar Aérospatiale.

Les deux partenaires ont besoin d'une autorisation fédérale pour placer leur engin sur une des positions orbitales dévolues au Canada par les accords internationaux. Le satellite lui-même doit être construit par Lockheed Martin Overseas Corp. «Il sera conçu pour desservir d'abord le marché canadien tout en menageant la possibilité pour le Canada d'offrir d'éventuels services nord-américains», mentionne un communiqué de Télesat.

Par contre l'Association canadienne de télévision par câble (ACTC) a fait valoir au CRTC son opposition à une demande qui, en cas d'approbation, octroierait à Bell Canada 70 % du service par satellite ExpressVu. Richard Sturzberg, président de l'ACTC, plaide que «ce serait dangereux au plan de la concurrence, si Bell Canada contrôlait aussi la capacité de satellite des concurrents d'ExpressVu».



Commission des transports du Québec

Avis de la Commission des transports du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C. 51), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-11.2), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. À l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

- Bureau de Québec (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5
Bureau de Montréal (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est,
bureau 1000
Montréal QC H2M 2V1

Adresse internet de la C.T.Q. :
http://www.ctq.gouv.qc.ca

Heures officielles de nos bureaux :
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

TRANSPORT SCOLAIRE ANDRÉ DEMERS INC.
1387, R.R.#2, route 116 C.P. 46
Danville QC J0A 1A0
PROC.: FLYNN, RIVARD
ET DEMANDEUR-CEDANT
AUTOCAR 5 ÉTOILES INC.
15, Rue Gaudet R.R.2
Drummondville QC J2B 6V3
TRANSFERTS: INTERURBAIN
9-Q-001065-003A
Territoire: D'Asbestos à Montréal
9-Q-001065-004A
Territoire: D'Asbestos à Richmond
Clientèle: Public en général
Catégorie: A1 à A6
Durée: Sans date de fin
TRANSFERT PARTIEL: NOLISÉ
9-Q-001065-006A
Territoire: Danville, Asbestos
Clientèle: Groupes de personnes
Catégorie: A1 à A6
Durée: 1998-03-28

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

AUTOBUS VIENS INC.
590, rue Yamaska Ouest
arrondissement J2N 4J2
PROC.: PERRILLI & TRUDEAU S.E.N.C.
MODIFICATION: AÉROPORTUAIRE
6-M-000108-009D
Demande que le permis se lise dorénavant
comme suit:
Territoire: D'Québec, Sainte-Foy avec
arrêt à Drummondville à l'Aéroport de
Montréal (Dorval)
Parcours: Routes 20, 30, 10 et 220.
Arrêts: Dans Québec; Hôtel Radisson des
Gouverneurs Centre Ville, dans Ste-Foy;
Auberge des Gouverneurs, dans Drummondville; Hôtel Universel
Horaire/fréquence: 5 à 7 jours par semaine,
dépendant de la période de l'année;
sujet à l'horaire du transport aérien.
Clientèle: Passagers devant prendre ou
ayant pris les lignes aériennes de K.L.M. à
l'Aéroport International de Montréal à Dorval
à destination ou en provenance des localités
desservies par cette société ou y
ayant transférés
Catégories: A1-A2-A4-A5
Conditions/restrictions: 1. Pas de service
entre Québec et Sainte-Foy. 2. Ce transport
est restreint aux passagers de K.L.M. (Royal Dutch Airlines), ayant défrayés les
tarifs applicables au départ de l'aéroport
international de Montréal à Dorval vers ou
en provenance d'Amsterdam ou y ayant
transféré, et sujet aux autorisations de l'Aé-
roport si besoin est.
Durée: 5 ans

INTERCAR SAGUENAY INC.
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: LES AVOCATS POULIOT L'ÉCUEYER
MODIFICATION: INTERURBAIN
1-Q-000933-001A
Territoire: De Québec à Jonquière
Durée: Sans date de fin
Conditions/restrictions: Le titulaire a le
droit de desservir les municipalités situées
sur son parcours, sauf: 1. Pas de service
local de Québec au lac Jacques-Cartier y
incluant les municipalités intermédiaires.
2. Pas de service local de Latéridière (route
du Bassin) à Jonquière y incluant les municipalités
intermédiaires. 3. Le titulaire est
autorisé à prolonger son service à
Sainte-Foy.
Le requérant désire modifier les conditions
et restrictions 1 et 3 pour qu'elles se lisent
comme suit: 1. Pas de service local de
Québec à un point situé à 500 mètres au
nord de la Route St-Adolphe y compris les
municipalités intermédiaires. 3. Le titulaire est
autorisé à prolonger son service à
Chicoutimi.
Le requérant désire modifier la condition et
restriction 1 pour qu'elle se lise comme
suit: Pas de service local de Sainte-Foy à
un point situé à 500 mètres au nord de la
Route St-Adolphe y compris les municipalités
intermédiaires
Et ajouter la condition et restriction suivante:
Le titulaire est autorisé à prolonger son
service à l'Aéroport de Québec (Ste-Foy)
Les autres éléments des permis demeurent
inchangés.
97-0702-1

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

Lacroix, Simon
318, route 117
Match-Manitou QC JOY 1Y0
PROC.: LAFLEUR BROWN
RENOUVELLEMENT: ABONNEMENT
1-Q-000826-002B
DURÉE: 5 ans
97-07035-2

AUTOCARS THETFORD INC.
695, rue Jalbert N. C.P. 545
Thetford Mines QC G6G 5T6
PROC.: FLYNN, RIVARD
MODIFICATION: 0-Q-000264-006C
NOLISÉ
Ajouter aux territoires autorisés: de l'Aé-
roport international de Montréal (Dorval)
(198011) et de l'Aéroport international
Jean-Lesage (Sainte-Foy) (198012)
Ajouter aux conditions/restrictions: 1. soit
l'Aéroport international de Montréal (Dorval),
soit l'Aéroport international Jean-Lesage
(Sainte-Foy). 4. La détentricie renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61
du règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée à effectuer un voyage
nolisé à partir d'un endroit sis dans le terri-
toire de la Communauté urbaine de Montréal
autre que l'Aéroport international de
Montréal (Dorval) ou à partir d'un endroit
sis dans la Communauté urbaine de Québec
autre que l'Aéroport international Jean Lesage
(Sainte-Foy).
97-07074-1

LES TOURS DU VIEUX QUÉBEC (1989) INC.
4600, bl. Henri-Bourassa Suite 241
Charlesbourg QC G1H 3A5
PROC.: FLYNN, RIVARD
DEMANDE: TOURISTIQUE
Territoire: De: Québec, Sainte-Foy, L'An-
cienne-Lorette, Loretteville, Charlesbourg,
Beauport, A. Saint-Nicolas,
Saint-Lambert-de-Lauzon, Charny
Catégorie: A1-A4-A5-A6
Parcours: Disponible à la C.T.Q.
Horaire/fréquence: Du 15 décembre au
15 avril, Départs à 8:30 et 12:30
Clientèle: Touristes
Conditions/Restrictions: 1- La détentricie
est autorisée à combiner les parcours A) et
B) du circuit no.1 et les parcours C) et D)
ou, le cas échéant, C-1) et D-1) du circuit
no.2; 2- La détentricie est autorisée à com-
biner les circuits nos 1 et 2; 3- La détentricie
est autorisée à effectuer le circuit no.2
selon les parcours ci-après lorsqu'elle ne
combine pas les circuits nos 1 et 2; 2- Par-
cours C-1): Boulevard Champlain, Pont
Pierre Laporte, Autoroute 73 sud, sortie St-
Lambert, (#115), Route 218 ouest, rue St-
Aimé (arrêt au site d'Aventure Nord-Bec
pour participation aux activités récréo-touris-
tiques offertes à cet endroit), rue St-
Aimé, Route 218 est, Autoroute 73 nord,
sortie Chutes-de-la-Chaudière (arrêt Parc
des Chutes-de-la-Chaudière). Retour via
Autoroute 73 nord et Pont Pierre Laporte.
Parcours D-1): Boulevard Laurier, Rue des
Hôtels, Pont Pierre-Laporte, Autoroute 73
sud, sortie St-Lambert (#115), Route 218
ouest, rue St-Aimé (arrêt au site d'Aventure
Nord-Bec pour participation aux activités
récréo-touristiques offertes à cet endroit)
rue St-Aimé, Route 218 est, Autoroute 73
nord, sortie Chutes-de-la-Chaudière (arrêt
Parc des Chutes-de-la-Chaudière). Retour via
Autoroute 73 nord et Pont Pierre Laporte.
DURÉE: 5 ans
97-09911-8

TRANSPORT SCOLAIRE ANDRÉ DEMERS INC.
1387, R.R.#2, route 116 C.P. 46
Danville QC J0A 1A0
PROC.: FLYNN, RIVARD
ET DEMANDEUR-CEDANT
AUTOCAR 5 ÉTOILES INC.
15, Rue Gaudet R.R.2
Drummondville QC J2B 6V3
TRANSFERTS: INTERURBAIN
9-Q-001065-003A
Territoire: D'Asbestos à Montréal
9-Q-001065-004A
Territoire: D'Asbestos à Richmond
Clientèle: Public en général
Catégorie: A1 à A6
Durée: 1998-03-28

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

TRANSPORT SCOLAIRE ANDRÉ DEMERS INC.
1387, R.R.#2, route 116 C.P. 46
Danville QC J0A 1A0
PROC.: FLYNN, RIVARD
ET DEMANDEUR-CEDANT
AUTOCAR 5 ÉTOILES INC.
15, Rue Gaudet R.R.2
Drummondville QC J2B 6V3
TRANSFERTS: INTERURBAIN
9-Q-001065-003A
Territoire: D'Asbestos à Montréal
9-Q-001065-004A
Territoire: D'Asbestos à Richmond
Clientèle: Public en général
Catégorie: A1 à A6
Durée: 1998-03-28

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga ou vice-versa. 2. Ce service
doit être fourni uniquement aux groupes de
personnes arrivant directement au point de
départ du voyage nolisé. 3. Le service doit
être fourni pour le compte d'entreprises
ayant pour activité l'organisation de
voyages et dont la principale place d'affaires
au Canada est située dans la province
de Québec. 4. La détentricie, renonçant
aux droits prévus aux articles 45 et 61 du
Règlement sur le transport par autobus,
n'est pas autorisée en vertu du présent
permis à effectuer un voyage nolisé à partir
d'un endroit sis dans le territoire de la
Communauté urbaine de Montréal autre
que l'Aéroport international de Montréal à
Dorval
DURÉE: 5 ans
97-07078-2

INTERCAR ATLANTIQUE INC.
(AUTOBUS APPALACHES ENR.)
5675, des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC.: POULIOT L'ÉCUEYER S.E.N.C.
MODIFICATION: NOLISÉ
Territoire: De l'Aéroport de Montréal (Dorval)
et l'Aéroport de Montréal (Mirabel),
pour un service unidirectionnel
Catégorie: A1-A2-A4-A5-A6
Horaire/fréquence: sur demande
Clientèle: Groupes exclusivement
Conditions/restrictions: 1. Pour un même
voyage, le point de départ doit nécessairement
être, soit l'Aéroport international de
Montréal à Dorval, soit l'Aéroport international
de Montréal à Mirabel et la destination
finale, via la frontière Québec/Ontario,
l'Aéroport international Lester B. Pearson à
Mississauga

• TOURISME D'AFFAIRE •

Le tourisme d'affaires à Montréal et à Québec: deux problématiques très différentes

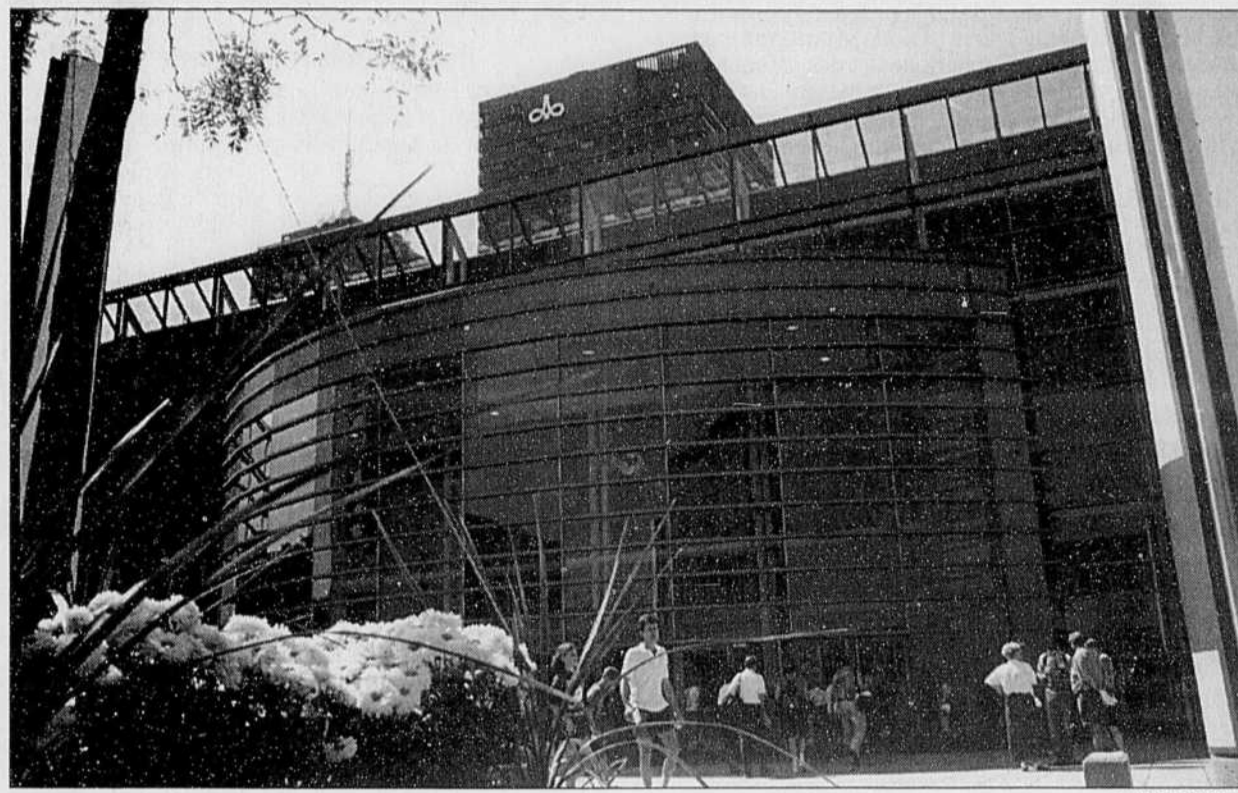
NORMAND CAZELAIS

La région touristique de Montréal, qui correspond à l'île du même nom, est de loin la plus fréquentée de tout le Québec. En 1995, elle a reçu plus de cinq millions de voyageurs-personnes, pour un total de 15,6 millions de nuitées; la région de Québec, en deuxième position, en a enregistré un peu moins de quatre. Ajoutons que 34 % de toutes les dépenses touristiques au Québec y ont été effectuées, contre 20 % dans la région de la Vieille-Capitale. À l'inverse des autres régions québécoises, la majeure partie des visiteurs, 62,2 % plus précisément, viennent de l'extérieur, principalement du reste du Canada et des États-Unis.

Selon un document intitulé *Tourisme et culture à Montréal: une nouvelle synergie et préparé l'an dernier par l'Office des Congrès et du Tourisme du Grand Montréal (OCTGM)*, les touristes en visite chez des parents ou amis et les voyages d'agrément y sont d'égale importance en termes de voyages-personnes (respectivement 36,2 % et 36 % du total). Les voyages d'affaires suivent loin derrière avec seulement 19,7 % des voyages-personnes. Mais les dépenses qui leur sont inhérentes, malgré des séjours plus courts (2,7 jours versus 3,2), ont atteint 440,6 millions \$, soit 35,6 % de l'ensemble.



Au Palais des congrès de Montréal, les expositions sont le plus souvent des compléments aux congrès eux-mêmes.



Situé à une centaine de mètres des fortifications, le Centre des congrès de Québec est relié à deux grands hôtels par un passage souterrain.

Moins nombreux, séjournant sur place moins longtemps, les voyageurs d'affaires, qui travaillent à l'extérieur de leur lieu de travail ordinaire et qui disposent de budgets appropriés, apportent des sommes considérables à l'économie touristique montréalaise. Parmi eux, les congressistes et participants à des foires comptent pour beaucoup.

Un autre document de l'OCTGM, *L'état du tourisme à Montréal, portant sur 1995 et publié en novembre dernier*, nous apprend que Montréal a alors reçu 530 193 délégués dans le cadre de 428 congrès, une augmentation de 10,4 % par rapport à 1994 mais une diminution de 8,6 % au chapitre des participants (alors que le nombre total de touristes et excursionnistes s'accroissait de 2,9 %).

En 1995, les délégués aux congrès tenus à Montréal ont consacré 40 % de leur budget à l'hébergement, 26 % à la restauration, 8 % aux divertissements, 7 % à leurs déplacements en ville et 19 % aux autres postes de dépenses; 35 % d'entre eux provenaient du Québec, 29,2 % du Canada, 24,7 % des États-Unis (surtout de l'Ontario et du Nord-Est) et 11,1 % d'ailleurs dans le monde. Le printemps et l'automne sont les principales saisons de congrès à Montréal: mai, octobre, septembre et juin ont été les mois les plus achalandés en 1995.

Les foires commerciales et salons (il y en eut 87 en 1995) constituent une autre activité de taille dans la métropole qui possède trois grandes surfaces d'exposition: la Place Bonaventure a pris la part du lion avec 50 événements et 1,2 millions de visiteurs, suivie du Palais des congrès (28 événements, 400 000 visiteurs) et du Stade Olympique (6 événements, 878 000 visiteurs).

Le Palais des congrès est le plus «petit», disposant de 39 000 m² d'avril à octobre et de 57 000 m² de novembre à mars; il n'a pas pour vocation première de recevoir des expositions qui y sont le plus souvent des compléments aux congrès eux-mêmes. La Place Bonaventure, elle, a été spécifiquement conçue à cette fin: sa surface d'exposition fait 100 000 m², ce qui n'est pas négligeable. Quant au Stade Olympique, à qui on reproche son éloignement du centre-ville, il a l'avantage de posséder d'une hauteur de plafond considérable et de 168 000 m²... utilisables qu'en hiver, en raison des matchs des Expos d'avril à octobre.

À Montréal, les expositions, foires et salons ont principalement lieu au printemps, de mars à mai (42,4 % du total), et à la fin de l'automne, en novembre et décembre (24,1 %). Leur récurrence vaut d'être soulignée: 83 % de ces événements reviennent tous les ans, 7 % tous les deux ans, 1 % tous les trois ans et 9 % deux fois par année. Selon la firme Price Waterhouse, l'impact économique direct

moyen de chaque événement est de 900 000 \$. Les 87 expositions, foires et salons tenus à Montréal en 1995 ont drainé des retombées estimées à 78,3 millions \$, attirant un peu plus de trois millions de visiteurs.

Un débat fait rage présentement à Montréal dans les milieux concernés, lié à l'éventuel agrandissement du Palais des congrès de Montréal ou à son déménagement à la Place Bonaventure ou encore à un autre endroit. Le gouvernement du Québec, qui en est propriétaire et qui en a confié l'administration à une société autonome, devra bientôt prendre une décision.

Québec

Sans conteste, le grand événement tant attendu à Québec a été l'inauguration du Centre de congrès en septembre dernier. Depuis plusieurs années, la communauté d'affaires de la Vieille-Capitale réclamait un tel équipement pour pouvoir, disait-on, «faire réellement sa place sur le marché des congrès d'Amérique du Nord».

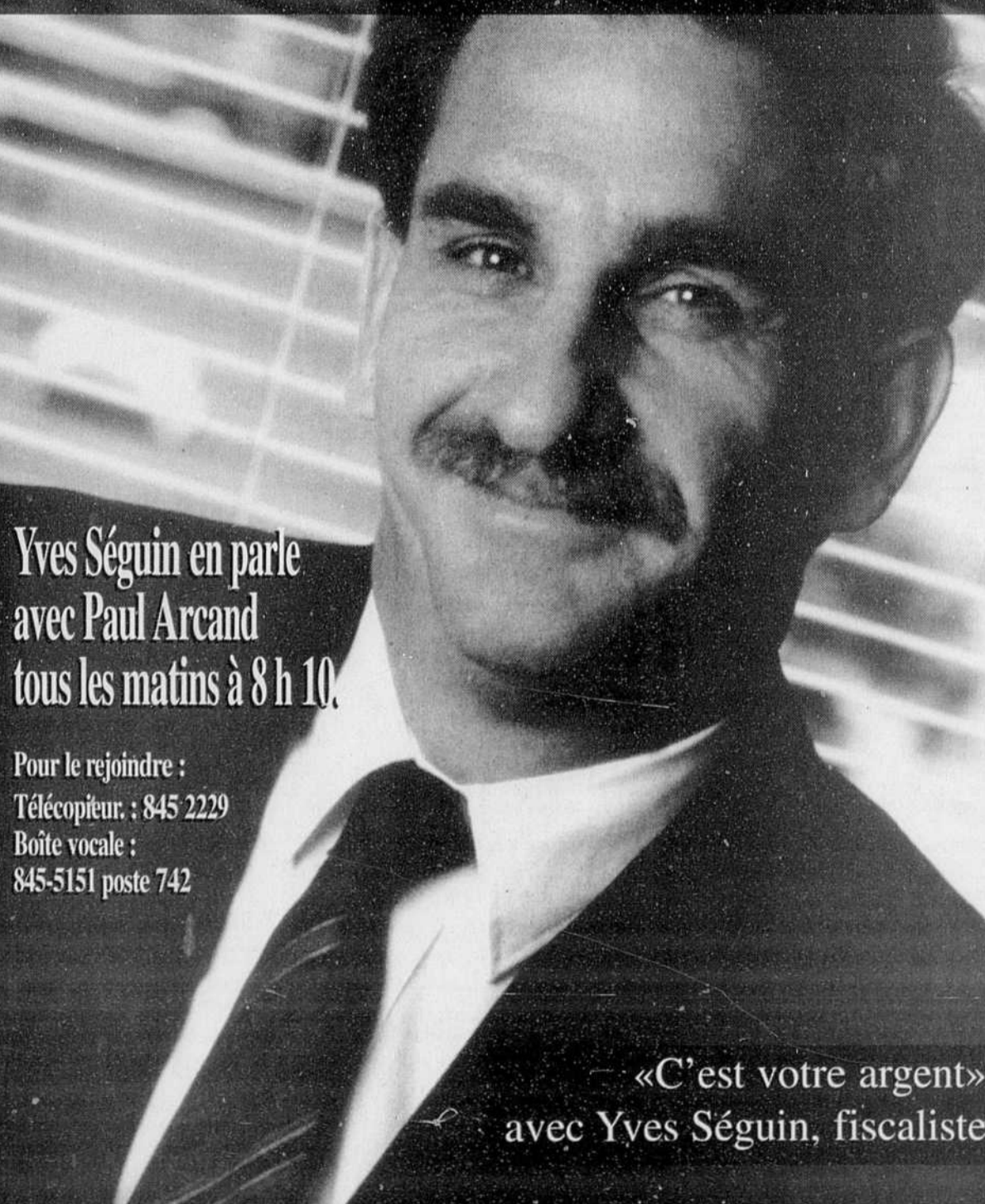
C'est chose faite. Doté de toute la technologie nécessaire, il offre une superficie d'espaces publics de 18 580 m² pouvant accueillir jusqu'à 10 000 personnes à la fois. Lors d'une exposition se tient en complément à un congrès, cette capacité est de 4 000 délégués. La salle de congrès elle-même dispose de 3 223 m² et d'une hauteur libre de sept mètres, d'une salle d'exposition de 6 970 m² (divisible en trois) et de 18 salles de réunion (d'une capacité de 50 à 80 personnes) réparties en blocs séparés sur deux niveaux.

À une centaine de mètres des fortifications qui impriment à Québec son visage distinctif, le Centre de congrès est directement relié par un passage piétonnier souterrain à deux grands hôtels (le Hilton et le Radisson). À distance de marche se trouvent également plusieurs autres établissements (offrant quelque 2 000 chambres), des stationnements en surface et souterrains, le Parlement, un centre commercial, des restaurants et boutiques, des musées, le parc des Champs de bataille.

Bien sûr, il est encore trop tôt pour évaluer sa performance. En 1994, les prévisions faisaient état de 48 événements et de retombées économiques de 44,6 millions \$ pour la première année d'exploitation (d'une durée de 12 mois à compter de l'inauguration) et, pour la troisième année, de 77 événements et de retombées de 71,2 millions \$. Durant ses sept premiers mois d'existence, on enregistra la tenue de 80 événements et des retombées de 100,4 millions \$ alors que les contrats et engagements à ce jour révèlent, pour la troisième année, 32 événements inscrits et des retombées anticipées de 53 millions, soit 74 % de l'objectif.

«N'oublions pas, mentionne Pierre Labrie, directeur général de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, qu'un centre de congrès, quel qu'il soit, prend sa vitesse de croisière entre sa troisième et sa cinquième année.» Avec le Centre de foires, d'une superficie de 59 000 m², qui ouvrira ses portes en septembre prochain, le Centre de congrès sera, à son avis, le principal outil pour favoriser la reprise du tourisme d'affaires dans la capitale québécoise.

QUESTIONS D'ARGENT?



Yves Séguin en parle
avec Paul Arcand
tous les matins à 8 h 10.

Pour le rejoindre :
Télécopieur : 845 2229
Boîte vocale :
845-5151 poste 742

«C'est votre argent»
avec Yves Séguin, fiscaliste

CKAC 730

RADIO MÉDIA

Le pouvoir des mots

Les congrès, l'affaire des régions

SYLVIE RIVARD
COLLABORATION SPÉCIALE

La clientèle congressiste est un important moteur économique dans les régions. Afin d'attirer cette manne — les clients d'affaires sont ceux qui dépensent le plus —, les centres de congrès établis en région se sont regroupés dans une association: l'ABCQ, l'Association des bureaux de congrès du Québec, qui compte quinze bureaux régionaux disséminés dans la province.

L'ABCQ est un important réseau d'information pour les offices des congrès des régions. La tenue bisannuelle de bourses organisées par l'association permet d'établir des contacts en plus d'être l'occasion d'échanges entre les régions: échanges de stratégies de ventes, de promotions, d'expériences fructueuses ou catastrophiques, mais aussi de listes de congrès. Tôt ou tard, un congrès tenu à Chicoutimi pourra se retrouver à Trois-Rivières, et vice-versa. Chacune de ces organisations est toutefois indépendante et a le mandat de faire valoir ses attributs et ses particularités, qui varient d'une région à l'autre. Les priorités en matière de congrès sont en effet différentes selon les régions et selon les budgets accordés au secteur des congrès, comme l'explique

Linda Généreux, secrétaire de l'ABCQ.

Laval, par exemple, aura bientôt une vitrine sur Internet, en plus d'un vidéo promotionnel à la fine pointe de la technologie et même un CD-Rom. Le dynamisme du bureau de congrès lavallois est en partie responsable de cette croissance. Ses plus grands concurrents sont Québec et Hull. C'est pourquoi Laval mise sur ses particularités régionales pour mousser sa destination auprès des gens d'affaires: grand nombre d'hôtels de qualité (1300 chambres), accessibilité géographique (Mirabel est à moins de 30 minutes) et gratuité du stationnement.

Club des ambassadeurs

Les gens d'affaires lavallois sont également très engagés dans la promotion de la destination pour la tenue de congrès et de colloques. Cette constatation a mené à la création, en janvier 1996, du Club des Ambassadeurs, dont les membres siègent aux conseils d'administration d'entreprises, d'associations, de clubs sportifs ou sociaux, et ont le mandat de faire de la représentation auprès de leurs confrères.

Le Club des Ambassadeurs n'est pas exclusif à Laval. Sherbrooke possède également son club des

Ambassadeurs. Si les deux villes utilisent les gens d'affaires de leur milieu, elles déploient des stratégies différentes, parce que les budgets octroyés le sont, et que la destination est également. La présence sur son territoire de deux universités (Bishop's et Université de Sherbrooke) et d'un important centre hospitalier (CHUS), distingue la Reine des Cantons de l'est des autres municipalités en matière d'offre pour les congressistes. Laval, avec une puissante force de vente, recrute des clientèles d'affaires du Québec et de l'Ontario, tandis que Sherbrooke mise sur ses atouts pour attirer une clientèle universitaire nationale et internationale.

Rimouski, capitale océanographique du Québec, vise surtout la clientèle scientifique provinciale, nationale et internationale, reliée aux sciences de la mer. Ici encore, les «leaders» locaux servent de maillon pour tisser les liens d'affaires. Si la stratégie de démarchage rejoint celle utilisée à Sherbrooke, Rimouski, qui doit négocier avec un fort préjugé contre les régions, mise aussi sur des caractéristiques uniques: sa qualité de vie, son accueil et son hospitalité, son paysage enchanteur et... la fraîcheur de ses fruits de mer.



Foire commerciale au Palais des congrès de Hull

TOURISME D'AFFAIRE

Les compagnies de transport courtisent la clientèle d'affaires

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Les gens d'affaires sont amenés de plus en plus à voyager pour développer de nouveaux marchés et consolider des liens d'affaires avec leurs partenaires commerciaux. Les différentes compagnies de transport mettent d'ailleurs tout en œuvre pour offrir aux voyageurs d'affaires divers services et commodités qui répondent à leurs besoins.

Dans l'Est du pays, la majorité des marchés d'affaires pour les transporteurs aériens sont compris dans la zone du triangle de l'Est: Montréal, Toronto et Ottawa. Mais il y a également des destinations transfrontalières privilégiées par les gens d'affaires comme New-York et Chicago, pour n'en nommer quelques-unes.

Pour répondre aux besoins des voyageurs d'affaires, Canadien International offre une fréquence élevée de vol avec une flotte mixte d'Airbus, de Boeings 737 et bientôt, à compter du mois de mai, de Falkers F-28 (un plus petit appareil). A tous les jours ouvrables, Canadien offre 44 vols entre Toronto et Montréal et 32 vols entre Toronto et Ottawa. Aux heures de pointe, il y a des départs à chaque demi-heure. Les destinations américaines sont par ailleurs desservies en partenariat avec American Airlines. Cet hiver, Canadien offre 55 destinations transfrontalières, soit près du double de l'hiver dernier.

Ce printemps, la compagnie commencera l'installation de la technologie de télécommunications en vol «la plus récente dans la flotte des gros porteurs». Actuellement, la compagnie dispose de centres d'affaires situés à la porte d'embarquement des principaux aéroports canadiens. Les installations comportent des postes de travail, des téléphones, des télécopieurs, des imprimantes et des points de branchement d'ordinateurs.

Chez Air Canada, le marché de l'Est constitue le principal marché pour les voyageurs d'affaires. Diverses commodités à bord des appareils leur permettent de vaquer à leurs occupations grâce à un service de téléphone, de télécopieur et un service de messagerie électronique. Les départs entre Montréal et Toronto s'effectuent à toutes les heures et lorsqu'il y a des congrès importants, Air Canada peut adapter ses horaires de vols en fonction de la demande.

Air Canada se targue d'ailleurs d'être le seul transporteur offrant un service de jet, entre Montréal et Toronto, avant 7 heures du matin. Pour ce faire, la compagnie possède deux jets régionaux de Bombardier disposant de 50 places chacun.

Quant aux lignes transfrontalières, la plupart des nouveaux marchés qu'Air Canada a ouverts aux États-Unis sont des «routes» qui sont fréquentées par les gens d'affaires: par exemple, les lignes Toronto-Raleigh, Toronto-Atlanta et Toronto-Dallas.

Le transport ferroviaire

Chez Via Rail, les voyageurs affaires représentent près de 40 % de la clientèle de l'entreprise. Mis à part le confort et l'espace, le transport par train permet aux gens d'affaires qui voyagent en petit groupe de s'asseoir ensemble pour discuter et tenir de mini-conférences. Cette possibilité existe dans d'autres modes de transport, comme l'avion ou l'autobus, mais cela occasionne quelques contraintes techniques. Le transport ferroviaire compte un avantage non-négligeable dans le marché de la classe affaires, fait remarquer Via Rail: les gares sont situées dans le centre des grandes villes, à proximité des quartiers des affaires.

C'est la ligne Montréal-Toronto qui est la plus fréquentée par les voyageurs d'affaires. Toutefois, les lignes Montréal-Québec et Montréal-Ottawa ne sont pas en reste puisque le marché est en croissance.

Le transport par autocars

Le voyageur d'affaires désirant aller d'un centre d'affaires à un autre rapidement et à moindre coût peut compter sur le transport par autocars. Au Québec, les compagnies Voyageur Colonial et Orléans Express se partagent le marché. Voyageur dessert principalement les lignes Montréal-Ottawa et Ottawa-Kingston, tandis qu'Orléans dessert la ligne Montréal-Québec et les autres villes de l'Est du Québec.

Pour la ligne Montréal-Ottawa, Voyageur offre des départs à toutes les heures de 6h à 23h30, et ce, dans les deux villes. Pour accommoder le voyageur d'affaires matinal, la compagnie offre gratuitement du café et des journaux.

De plus, des petites tables de travail sont mises à la disposition du voyageur d'affaires qui désire vaquer à ses occupations durant le trajet. Des prises électriques pourraient être par ailleurs installées, fait savoir la compagnie, s'il y avait une demande à cet effet.

Chez Orléans, les départs entre Montréal et Québec se font à toutes les heures, à concurrence de 18 départs par jour. Le voyageur d'affaires dispose également d'une table de travail. Dans les grands autocars articulés, un table «collective» est mise à la disposition des voyageurs d'affaires désirant faire des mini-conférences.

Location de voitures

Dernier acteur en lice pour satisfaire les voyageurs d'affaires: les compagnies de location de voitures comme Tilden, Hertz, Avis et Trifty, dont les comptoirs sont situés dans les aéroports. La concurrence est très forte dans cette industrie. Les compagnies étant pratiquement côte à côte dans les aéroports, celles-ci misent donc sur la rapidité et la qualité du service pour attirer les futurs clients.

Par exemple, certaines entreprises de location donnent la possibilité aux gens d'affaires de louer une voiture directement dans les stationnements des aéroports. À l'aide de petites machines, les représentants des compagnies de location peuvent enregistrer les transactions par carte de crédit et produire des contrats de location sans que le voyageur d'affaires n'ait à se rendre dans l'aéroport. En automne et en hiver, les voyageurs d'affaires constituent la majorité de la clientèle des entreprises de location de voitures. C'est d'ailleurs un marché qui est en croissance. Pendant la saison estivale, par contre, ce sont les touristes qui représentent la majeure partie de la clientèle.



VIA RAIL
Via Rail courtise les voyageurs d'affaires dans le corridor Québec-Toronto: chaque siège de la classe affaires Via 1 est muni d'une prise électrique permettant de brancher un micro-ordinateur.

La niche des petits établissements

NORMAND CAZELAIS

Le voyageur d'affaires est sensible au cadre de travail qu'on lui propose. Depuis déjà longtemps, les entreprises ont découvert les avantages de réunir deux ou trois jours de employés dans un cadre et des lieux différents du quotidien pour tenir des réunions et sessions de formation ou de travail intensif. Les raisons sont multiples: augmenter la productivité, fournir une forme de récompense, stimuler la créativité ou la détente par un environnement nouveau, etc.

Au fil des années et de l'évolution des besoins, nombre d'établissements hôteliers ou para-hôteliers, surtout à l'extérieur des centres urbains, ont commencé à faire leur niche dans ce créneau. On a ainsi vu des auberges, des bases de plein air ou même des pourvoies, d'abord orientées vers le tourisme d'agrément ou le plein air, se définir peu à peu comme des relais d'affaires. Opération d'autant plus intéressante et rentable que ces sessions permettent d'utiliser à profit les journées creuses de la semaine ou les périodes peu achalandées des entre-saisons.

Voyons deux exemples au Saguenay. L'Auberge des 21 est établie au bord du fjord. Elle offre des vues imprenables sur le Saguenay tout en mettant à la disposition de sa clientèle, à proximité de La Baie et de Chicoutimi, chambres et salles confortables ainsi que tout le matériel de réunion nécessaire. Le second exemple est celui de Bardville, un ancien camp de chasse et pêche de l'Alcan, tout près de la route 172, à un peu plus d'une heure de Chicoutimi, dans un cadre forestier, en pleine nature. Les bâtiments, tout en bois, sont beaux et de grand confort. L'alimentation électrique, assurée par une génératrice, permet d'y utiliser télécopieurs et ordinateurs.

En Mauricie, à une trentaine de kilomètres au nord de Louiseville, Le Baluchon ouvrait ses portes le 24 juin 1990. Aux trois pavillons initiaux, s'en est ajouté en 1992 un quatrième qui abrite de nouvelles chambres et un spa offrant salles d'exercice et divers soins thérapeutiques. Au fil des ans, l'établissement a récolté une brochette de récompenses touristiques. Il compte maintenant 36 chambres et cinq salles vouées aux réunions d'affaires et aux colloques. Au début, la clientèle se recrutait dans la région dans une proportion de 80 %; le volume de visiteurs augmentant avec les années, celle-ci ne constitue plus que 20% de l'ensemble, Montréal est devenu le principal marché.

Au début également, les gens d'affaires fréquentaient peu l'endroit. Les temps ont changé: ils forment maintenant 40 % de la clientèle. Plusieurs entreprises, des grosses comme des petites, installées en Mauricie comme dans la métropole, utilisent régulièrement ses services, incluant dans plu-



CAMIRAND

Les gens d'affaires représentent 40 % de la clientèle de l'auberge Le Baluchon, en Mauricie.

sieurs cas les soins thérapeutiques. Certaines même réservent, pour l'équivalent d'une année, des blocs de 40, 100 ou 200 jours pour leur personnel, l'auberge se révélant de la sorte une destination-récompense.

Un charme réel

À Sherbrooke, dans ce qui a longtemps été la partie la plus anglophone et la plus protestante de la ville, le Mitchell propose depuis six ans des chambres d'hôtes. L'endroit possède un charme réel, lié à sa généreuse fenestration, à la décoration à la fois classique et chaleureuse, aux dimensions imposantes du salon et de la salle à manger où est servi le déjeuner et à la quiétude qui se dégage du vovoir au rez-de-chaussée, de la salle de télévision et de la pièce-bibliothèque.

Dès le départ, Lise Couture s'est tournée vers les voyageurs d'affaires: «C'est une clientèle qui me plaît. J'ai fait ma publicité auprès des associations professionnelles et de certains employeurs des environs. Cela a très bien marché et, depuis, je fonctionne par le bouche-à-oreille.» Ses clients se recrutent parmi les gens d'affaires de passage à Sherbrooke: universitaires, juges et avocats, fonctionnaires, médecins et chercheurs qui viennent d'ailleurs au Québec et d'un peu partout. Le centre hospitalier rattaché à l'Université de Sherbrooke lui envoie des visiteurs et y tient même des réunions, dans une pièce du sous-sol aménagée à cette fin ou autour de la table de la salle à manger.

Avec sa femme Anne Desjardins qui dirige les cuisines, Pierre Audette est propriétaire de L'Eau à la Bouche, une auberge haut-de-gamme de 25 chambres membre de la prestigieuse chaîne des Relais & Châteaux. Cet

établissement de Sainte-Adèle collectionne, lui aussi, les récompenses Table d'or des Laurentides aux Grands Prix du Tourisme du Québec à quatre reprises, prix Quatre diamants CAA-AAA pour «l'excellence de son accueil, du service offert et de la qualité supérieure de ses installations», America Top Tables Award 1996 décerné par Gourmet Magazine.

«Il faut, souligne-t-il, cultiver la clientèle d'affaires avec soin pour s'assurer sa fidélité et surtout pas ne s'y intéresser que durant les périodes creuses. Il faut être toujours prêt à l'accueillir. Nous employons à temps plein une déléguée commerciale qui se charge du télémarketing, de la sollicitation auprès des entreprises, du suivi des dossiers. Accueillir un groupe de gens d'affaires demande de la rigueur, de la logistique, de l'organisation et une prévision des moindres détails, depuis la préparation des salles jusqu'à la sélection des vins en certains cas.»

Avec l'Association touristique des Laurentides et les propriétaires d'autres hôtels des environs, tels L'Estérel, le Mont-Gabriel et Gray Rocks, Pierre Audette travailla activement, il y a quelques années, à la mise sur

pied d'une centrale de représentation et réservation dans la région, le Bureau des congrès des Laurentides. Une quinzaine d'établissements en font maintenant partie.

«Une telle approche, souligne-t-il, ne remplace l'action individuelle, car chaque hôtelier a sa propre tarification et sa stratégie de ventes. Et il faut savoir s'adapter: accueillir 25 personnes en réunion d'affaires — qui ont besoin de lignes téléphoniques, de télécopieurs, de photocopieurs, de prises modem, etc. — exige souvent plus de personnel et d'énergie que de servir 50 clients en occupation double venus se détendre et se reposer. Tout

comme il faut apprendre à composer avec la tendance des entreprises qui maintenant réservent moins à l'avance et davantage à la dernière minute.»

Pour vos réunions



Un nouveau Gray Rocks

Depuis deux ans...

un nouveau centre de congrès dans les Laurentides.

- 18 salles pouvant accueillir de 10 à 500 personnes
- 280 chambres
- 3 restaurants, 2 bars, 2 lounges



Gray Rocks, le choix logique!

Sports et détente sur place

- 18 trous de golf / 3 nouveaux trous pour débutants
- 22 terrains de tennis
- plage et marina privées / équitation / vélo de montagne / tours d'hydravion
- centre sportif avec piscine intérieure, bains à remous, sauna et massages.

FORFAIT

à partir de 99\$*

- hébergement
- deux repas par jour
- salles de réunions
- pauses-café
- service audio-visuel
- accès au centre sportif
- service compris

* Prix p.pers. / jour / occ. double

Le savoir-faire de notre équipe contribue à la réussite de votre événement.

GRAY ROCKS

SKI • GOLF • TENNIS • SPA

Hôtel, condominiums et centre de congrès à Mont-Tremblant

1 800 567-6762

FAX: (819) 425-3474 • Nouveau site Web! <http://www.tremblant.com/grayrocks/>

Vous avez soif de service?

GOÛTEZ À LA CHALEUR DU LOEWS LE CONCORDE

POUR VOS RÉUNIONS (10 chambres et plus)

99\$*

Votre forfait inclut: une chambre en classe Affaires, le petit déjeuner continental pour les délégué(e)s qui logent à l'hôtel, une salle de réunion et service de café deux fois par jour pour un nombre de personnes équivalent à deux fois le nombre de chambres occupées.

* Tarif pour une chambre en occupation simple, par nuit, valide pour toute nouvelle réservation à partir d'aujourd'hui jusqu'au 22 mai et du 13 octobre au 31 décembre 1997. Selon disponibilité.

RÉSERVATIONS:
1 800 463-5256



1225 Place Montcalm,
Québec, Canada
G1R 4W6

LOEWS
LE CONCORDE

<http://www.loewshotels.com>

ÉCONOMIE

Pierre Shedleur, sauveur de la CSST

Il a dirigé la sortie d'un régime de 2,2 milliards hors de son gouffre financier

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Pierre Shedleur occupe depuis une semaine un bureau au 28^e étage de la tour Bell Canada, après une carrière de 18 ans au sein de la fonction publique, dont dix ans à la CSST. Son départ a surpris et secoué au sein de l'organisme qu'il a présidé pendant quatre ans et demi. Après tout, et même s'il s'en défend, c'est lui le sauveur de la CSST. Du moins, c'est lui qui a dessiné l'opération de sauvetage et dirigé la sortie d'un régime de 2,2 milliards hors de son gouffre financier. «Tout cela pour 111 000 \$ par année», a décrié Ghislain Dufour.

L'ex-président du Conseil du patronat a joint sa voix à ceux qui ont qualifié le départ de M. Shedleur de lourde perte pour la haute fonction publique. «La haute administration perd un gestionnaire qualifié et qui a fait ses preuves, a-t-il dit. C'est regrettable.» M. Dufour n'a pas été sans relier cette perte à la faible rémunération versée dans la haute fonction publique par rapport à la politique salariale du privé. «La situation doit être examinée, sinon on risque de perdre une expertise considérable dans le secteur public.»

Touché par ces témoignages, le principal intéressé n'a pas voulu s'aventurer sur ce terrain. «Il reste qu'on se fait encore une image déformée, biaisée, négative, du fonctionnaire et de la fonction publique. À la CSST, j'en ai vu du monde qui, en quatre ans et demi, ont donné des 60 et des 70 heures par semaine. J'en ai vu des gens qui ont mis leur santé en danger, qui se sont rendus jusqu'à la limite. Écoutez, on demande à ces gens-là de réorganiser le Québec de fond en comble. C'est peut-être le temps de bien les payer.»

Vice-président de la CSST depuis 1987, Pierre Shedleur est nommé président et chef des opérations en novembre 1992. Six mois plus tard, on lui confie également les fonctions de présidence du conseil d'administration. «Quand j'ai pris le bateau, il coulait de partout. Personne n'en voulait. Je l'ai pris avec grand plaisir, parce que le personnel était dévoué, humain, engagé. Le personnel a livré la marchandise.»

La CSST venait alors de traverser une série de sept exercices financiers déficitaires sur neuf, le sommet ayant été atteint en 1991 avec un solde négatif de près de 792 millions pour ce seul exercice. De 1985 à 1993, les déficits accumulés ont atteint les 2,2 milliards, rien de moins! «En 1992, la capitalisation du régime était de 54%. Elle est passée à 70% en 1996. On devrait afficher pour 1996 un surplus d'exploitation record, contre un déficit de 655 millions en 1992. Pendant ce temps, le taux de cotisation est demeuré somme toute inchangé, de 2,50 \$ à 2,52 \$. Et dans ce dernier taux, 25 \$ vont au remboursement de la dette. C'est le personnel qui a fait cela.»

Le personnel. Ce mot revient souvent dans le discours de M. Shedleur, sur un ton respectueux et admiratif. «Ce que nous avons accompli en quatre ans et demi, ce n'est pas seulement un virage financier. La culture de l'organisation a changé aussi. Le taux de satisfaction atteint maintenant les 87%. Il ne faut pas se contenter de cela, il faut viser plus haut. Mais c'est déjà ça.» Ce qui a été accompli à la CSST, c'est également grâce à l'appui indéfectible du conseil d'administration. «Nous avons eu droit à un véritable partenariat employeur-syndicat. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de débats, qu'ils n'ont pas été virulents. Mais ces débats ont été sains, constructifs. Et ils sont demeurés à l'intérieur du conseil d'administration, et non pas étalés sur la place publique.»

M. Shedleur insiste: «En quatre ans et demi, je n'ai pas eu à voter [à exercer son droit de veto] une seule fois. Syn-

dicats et employeurs ont parfois des objectifs, ou des moyens pour atteindre ces objectifs, incompatibles. Mais tous deux ont à cœur le Québec. Ils finissent par trouver des compromis. Et sur les grands objectifs de fond, ils réussissent à s'entendre.»

Pierre Shedleur vit le paritarisme au sein de son conseil d'administration. En fait, c'est toute la CSST qui est imbibée de ce paritarisme. Il a aimé ça. «Le paritarisme, c'est un coup incroyable du gouvernement Lévesque et [de l'ex-ministre du Travail] Pierre Marois. C'est une grande acquisition.»

Il saute sur l'occasion pour décocher une flèche à l'endroit de quelques instances, syndicale et juridique, qui, dans l'actuel débat devant mener à la réforme de la CSST (projet de loi 79), contestent la mise sur pied d'une Commission des lésions personnelles dirigée par un comité paritaire. «Tout le patronat est d'accord, sauf la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Côté syndical, la FTQ est d'accord, le Syndicat des professionnels du gouvernement aussi. Mais pas la CSN. C'est étonnant de leur part. Il est inusité de voir le patronat défendre à ce point le paritarisme alors qu'il y a hésitation dans les rangs syndicaux.»

Le projet de loi 79 piloté par le ministre du Travail Mathias Rioux prévoit, notamment, de remplacer les Bureaux de révision paritaires et la Commission d'appel des lésions professionnelles (CALP) par la Commission des lésions professionnelles, celle-ci ayant, comme membres du tribunal, des personnes issues d'associations patronales et syndicales, accompagnées d'un notaire ou d'un avocat.

«Nous ne sommes pas contre la CALP, ni contre les Bureaux de révision. Nous sommes contre les délais énormes et la multitude des niveaux d'appel. Ça a déjà été trois ou quatre ans, mais même maintenant, avec un délai moyen de 2,4 ans avant que le travailleur accidenté ait un oui ou un non, ça n'a pas d'allure! N'oublions pas que le droit au retour au travail se perd, en moyenne, après deux ans. Actuellement, il y a trois niveaux de délai: l'interne, le Bureau de révision et la CALP. Il faut donc un changement structurel majeur.»

Améliorations

Pour Pierre Shedleur, des améliorations apportées au mécanisme, mais dans un contexte de statu quo relatif à la structure d'appel et de révision des dossiers, pourrait permettre de ramener, tout au plus, les délais à deux ans. «Avec les réformes proposées dans C-79, on passerait de 2,4 ans à moins d'un an.»

Et le paritarisme? «Ça marche dans huit provinces. Ça marche en Angleterre et en Allemagne. Ce n'est pas une folie! Nous ne sommes plus confrontés à des bras coupés, à des doigts coupés. Aujourd'hui, les maux de dos et les lésions attribuables aux mouvements répétitifs constituent 50% des dépenses de la CSST. Qui est le mieux placé pour évaluer le malaise, la notion d'accident de travail dans ces cas, sinon le représentant syndical? Pour l'ex-président de la CSST, la présence de représentants patronal et syndical au sein d'un tribunal paritaire va assurer cet équilibre entre le droit et la preuve. «Le commissaire, notaire ou avocat, va trancher les questions de droit. Il va assurer que la notion de droit sera respectée. Mais pour des questions d'appréciation ou d'évaluation de la preuve...»

Ce gros chapitre de la CSST revue et corrigée, portant sur la déjudiciarisation, est la dernière grande bataille de Pierre Shedleur. «Il y a aussi tout le volet inspection-prévention. Je peux dire que tout est en train d'être ficelé, que les dossiers avancent bien, qu'on est près d'une entente.»

M. Shedleur a attendu la fin des audiences publiques de la Commission parlementaire sur le projet de loi 79 pour an-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Shedleur: virage financier.

noncer son départ. «Je peux dire: mission accomplie.» Quant aux risques de dérapage, «ils sont minimes. Le personnel a été associé à toutes les réformes depuis quatre ans et demi. On a refait toutes les étapes ensemble.»

Les solutions apportées viennent de tous les employés. Ça me rassure pour l'avenir de la CSST. Ça évite les dérapages. Ce n'est pas seulement la situation financière qui a changé. La culture a changé aussi.»

La CSST est confrontée à deux grands défis. Maintenir le cap, capitaliser et bâtir sur les réformes, ne pas sombrer dans les vieilles habitudes, et s'adapter à la mutation du monde du travail. «Toutes les lois sont conçues selon une relation employeur-employés. Mais qui est l'employeur, qui est l'employé lorsque, aujourd'hui, 18% de la main-d'œuvre québécoise sont des travailleurs autonomes? Il y a, aussi, ce recours grandissant à la sous-traitance, à la location de personnel. Il y a, aussi, ce vieillissement de la main-d'œuvre...»

Mais, bon, Pierre Shedleur a fait sa contribution sociale. Ces défis, il laisse à son successeur le soin de les relever. Aujourd'hui, il est devenu vice-président, secteur public et alliances stratégiques (Québec), de Bell Canada. «Je suis fier de joindre cette équipe et de joindre une entreprise, Bell, qui a pris un virage majeur il y a trois ans. Je travaille pour l'un des plus gros employeurs du Québec, pour une entreprise qui peut, par ses innovations technologiques, aider le Québec à réduire les coûts de ses programmes sociaux sans les couper. Je travaille pour une entreprise qui, lorsqu'elle perd une part de marché, c'est tout le Québec qui perd. Je travaille pour une entreprise qui doit se battre contre l'invasion des géants américains, qu'on a laissés entrer ici, une main attachée dans le dos.»

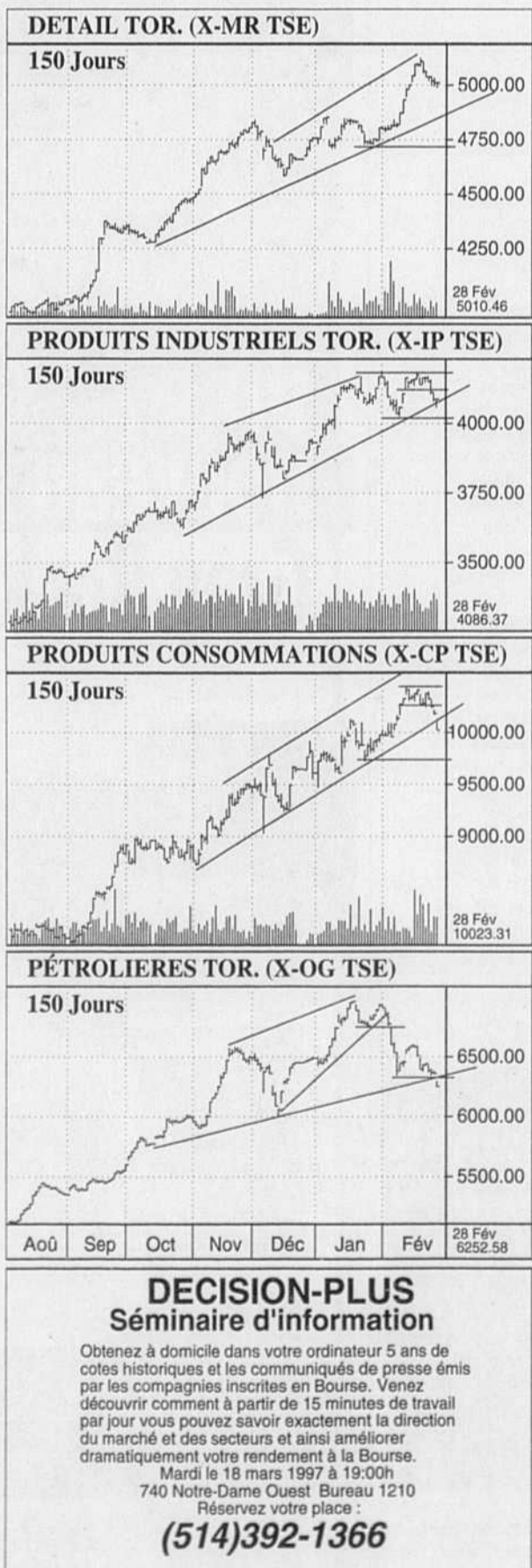
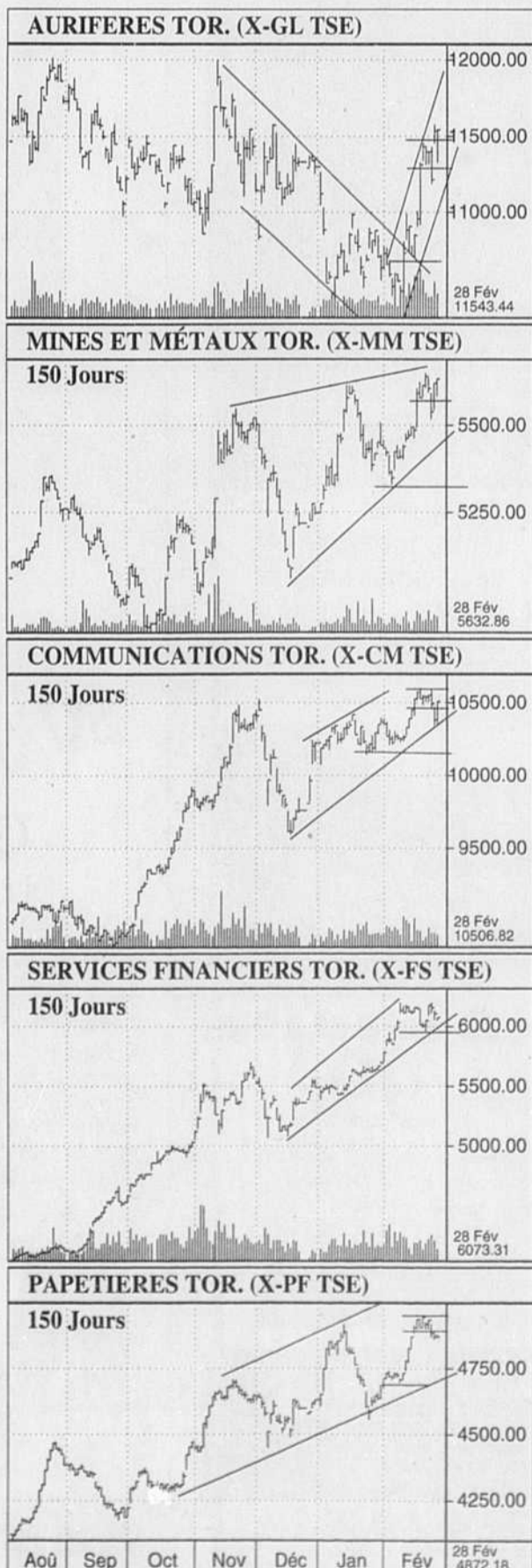
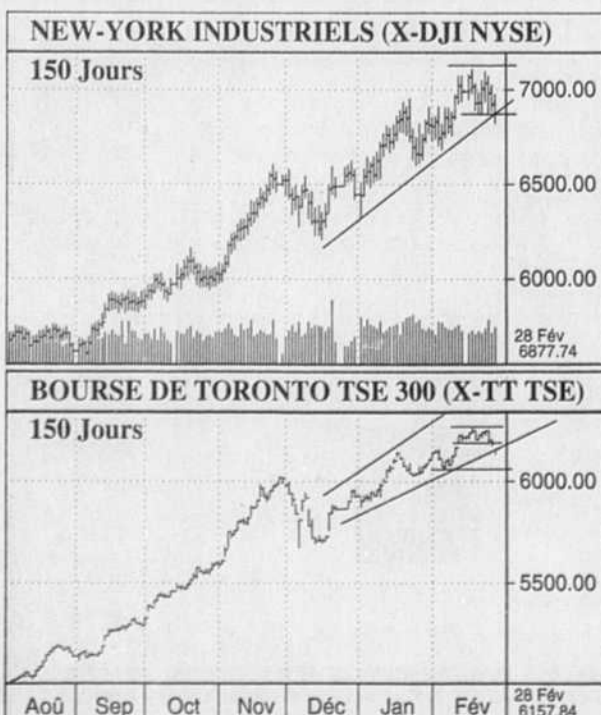
Pierre Shedleur veut passer à autre chose. «Je viens de vous accorder ma dernière entrevue à titre de président de la CSST.»

COUP D'ŒIL BOURSIER

Pas encore d'interruption

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

On ne s'est pas trompé en prévoyant quelques jours de correction au début de la semaine, puisque le mouvement s'est perpétué depuis. L'indice industriel américain est appuyé sur son support à court terme et sur sa ligne de tendance haussière. Un démarrage en baisse lundi pourrait provoquer encore plusieurs autres journées de baisse. Le TSE 300 de Toronto souffre autant de l'affluence de vendeurs que le marché américain. L'indice a mis le nez dans le triangle compris entre la ligne de tendance qui vient d'être franchi et le support qui est la limite à ne pas franchir. Il n'y a pas de raison de paniquer mais dans un tel mouvement, contrairement à ce que beaucoup de professionnels disent, je crois que c'est un mauvais moment pour augmenter nos positions. Si le mouvement continuait, on descendrait avec plus de positions que le nombre qu'on avait durant le marché haussier. Les profits dégringoleraient donc encore plus vite qu'ils se sont accumulés. En attendant, les acheteurs demeurent plus nombreux que les vendeurs dans le secteur aurifère. Les minières et les communications ont rebroussé chemin vers le haut avant de franchir les limites à la baisse. Les services financiers, les forestières et le détail n'ont connu qu'un peu de glissement. Les industrielles, la gestion et la consommation continuent leur mouvement baissier sans équivoque, montrant comme le TSE 300 leur nez dans la zone inquiétante. Les pétrolières y sont aussi allées d'un mouvement très laid en perçant le support de 6300 points. Les quatre derniers secteurs mentionnés n'arguent rien de bon. Surveillez le marché pour voir si d'autres secteurs suivront ce mouvement négatif. Agissez par secteur au fur et à mesure que les supports (points limites expliqués cette semaine) seraient franchis à la baisse et n'attendez pas que tous les secteurs soient baissiers. Non il ne faut pas paniquer mais il ne faut pas non plus rester là, planté à regarder les profits s'évanouir.



	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)		
BOURSE DE MONTRÉAL						
XXM:Indice du marché	15790	3080.68	-20.40	-0.7		
XCB:Bancaire	3852	4686.11	-21.17	-0.4		
XCO:Hydrocarbures	4871	2308.32	-43.88	-1.9		
XCM:Mines et métaux	5883	3445.78	+16.28	0.5		
XCF:Produits forestiers	946	2852.01	+8.84	0.3		
XCI:Bien d'Équipement	4115	2997.49	+14.55	0.5		
XCU:Services publics	3162	2726.18	-15.54	-0.6		
BOURSE DE TORONTO						
TSE 35	17266	326.32	-1.95	-0.6		
TSE 100		373.11	-2.16	-0.6		
TSE 200		373.62	-0.38	-0.1		
TSE 300	54666	6157.84	-29.62	-0.5		
Institutions financières	4238	6073.31	-31.20	-0.5		
Mines et métaux	5003	5632.86	+12.64	0.2		
Pétrolières	10545	6252.58	-107.63	-1.7		
Industrielles	8357	4086.37	+0.65	0.0		
Aurifères	10789	11543.44	+8.97	0.1		
Pâtes et papiers	2041	4872.18	+0.20	0.0		
Consommation	2570	10023.31	-161.10	-1.6		
Immobilières	1749	2452.02	+17.46	0.7		
Transport	2082	6795.75	+24.07	0.4		
Pipelines	619	5065.20	-34.90	-0.7		
Services publics	2555	4594.60	-39.26	-0.8		
Communications	981	10506.82	+126.75	1.2		
Ventes au détail	2321	5010.46	-1.35	-0.0		
Sociétés de gestion	808	7458.43	-122.65	-1.6		
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	50207	1329.13	+38.07	2.9		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	41800	6877.74	-47.33	-0.7		
20 Transports	5195	2317.01	-1.85	-0.1		
15 Services publics	5938	227.29	+0.21	0.1		
65 Dow Jones Composé	52933	2117.51	-9.31	-0.4		
Composite NYSE		415.51	-2.38	-0.6		
Indice AMEX		720.06	-5.10	-0.7		
S&P 500		802.80	-9.69	-1.2		
NASDAQ		1309.00	-3.66	-0.3		
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
QUEENSTAKE RES	3826	3.94	2.48	3.56	+1.06	42.4
INMET MINING CP	2251	9.20	8.75	9.20	+0.35	4.0
PLACER DOME INC	1631	29.60	28.30	29.35	-0.30	-1.0
AGRIUM INC	1498	19.00	18.65	18.75	-0.05	-0.3
PETRO-CD A IR	1495	15.70	15.50	15.50	-0.15	-1.0
GENTRA INC	1446	3.25	3.16	3.23	+0.07	2.2
CAE INC	1421	11.40	11.25	11.40	+0.05	0.4
BCE INC	1405	66.90	66.20	66.40	-0.50	-0.7
INTENSITY RES LTD	1369	2.23	2.16	2.20	+0.25	12.8
PETRO-CD A	1327	20.00	19.80	19.80	-0.20	-1.0
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
GEONOVA EXPLOR INC	1331	0.78	0.67	0.77	+0.10	14.9
CLEARNET COMM I A	853	15.55	15.30	15.50	+0.20	1.3
THERATECHNOLOGIE B749	550	5.25	5.25	5.50	+0.10	1.9
MISPEC RESOURCES	628	3.35	2.70	3.30	+0.60	22.2
RENAISSANCE	574	40.00	38.75	38.75	-3.30	-7.8
INMET MINING CP	535	9.20	8.80	9.20	+0.35	4.0
CDN TIRE CP LTD A	534	25.15	24.75	24.90	+0.25	1.0
AURIGINOR EXPLOR	530	1.45	1.22	1.28	-0.18	-12.3
COLERAINE MINE	481	0.54	0.51	0.54	+0.03	5.9
PLACER DOME INC	456	29.60	28.40	29.40	-0.20	-0.7

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi 18 mars 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :
(514)392-1366

TÉL.: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

FAX: 985-3340



RÉSIDENCES DE PRESTIGE

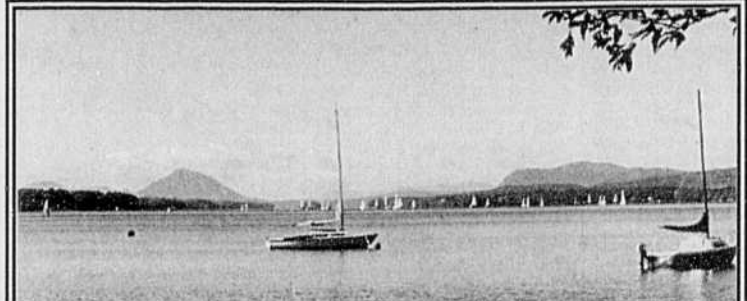
Pour annoncer dans cette rubrique, composez le 985-3322



VUE PANORAMIQUE SUR LE FLEUVE ST-LAURENT

ÎLE PERROT Superbe canadienne en pierre des champs. 100 000 \$ de rénovations en 1992: cuisine et 2 s/bain modernes, foyer pierres taillées de 19', salon et s'manger éclairés par puits de lumière. Plafond cathédrale en bois. Toit d'acier 1992 (technique ancestrale). Piscine creusée chauffée par capteurs solaires. Bureau professionnel au sous-sol (entrée séparée). 299 000 \$

Rés.: 848-1884 Bur.: 935-2505, p. 250



LAC MEMPHRÉMAGOG - MAGOG

Enfin disponibles, plus de cent terrains avec cette vue panoramique, GRANDUR NATURE. Votre propriété au bord du lac... financement disponible à des conditions exceptionnelles pour ceux qui se qualifient. Composez sans frais le 1-888-SUR-LE-LAC (787-5352) et demandez Guy Abran

I · N · D · E · X

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL Achat-vente-échange 100 Visites libres 101 Propriétés à vendre 103 Condominiums et co-propriétés 105 Propriétés à louer 115 Extérieur de Montréal 120 Laurentides 121 Cantons de l'Est 125 Hors-frontières 130 Maisons de campagne 132 Chalets 134 Terres-fermes 135 Terrains 150 Transactions diverses 151 Services immobiliers Location 160 App. et log. à louer 164 Condominiums à louer 165 Propriétés à louer 175 Maisons de campagne à louer 176 Chalets à louer 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL Achat-vente-échange 201 Propriétés commerciales 203 Propriétés industrielles 205 Espaces commerciaux 210 Commerces à vendre 220 Entrepôts (Vente-location) 230 Gestion immobilière Location 251 Bureaux à louer 259 Espaces comm. et ind. à louer 275 Locaux à louer 300 • 399 MARCHANDISES 301 Oeuvres d'art 303 Antiquités 313 Ordinateurs 314 Bureaux 315 Téléphonie 318 Mobilier de bureau et acc.

LES PETITES ANNONCES

- DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00 Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain. Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340 Conditions de paiement: cartes de crédit AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS ANJOU, grand 4 1/2, climatisé, ascenseur, stat., bien situé. 109 000\$. 355-6930. AU COEUR DU VIEUX-LONGUEUIL Cottage-condo jumelé (1992), ensoleillé, 3 chambres, 2 stationnements. 129 500\$ 677-8046. BOUCHERVILLE, près du fleuve, luxueux condo-maison de ville. Spacieux, 1800 p.c. (approx.), verrière ensoleil. Secteur prestigieux. Pour professionnel. Pas d'agent. 655-1993. C.D.N. DECELLES/J. BRILLANT 2e 512 (1050 p.c.) rénové architecte, ouvert arrière côté soleil, terrasse, équipé. Un bijou! Petit comptant, 103 000\$. env. 550\$/mois + taxes. 738-7533. OUTREMONT, grand 7 1/2 d'époque, très ensoleillé, rénové, insonorisé, 2e, près Laurier. Privé. 137 000\$. 270-9577. OUTREMONT, près Laurier, 2e étage, entrée int., puits lumière, grd salon, boudoir, s. à m., 2 c.c., balcons avant et arrière, Grand rangement-cave, espace, stat. 276-4022. PLATEAU - FACE PARC LAFONTAINE Condo const. 93, 2 c.c., foyer, terrasse, stat., boisières. 136 000\$. Faut voir 525-1995. SANCTUAIRE - PHASE 5 Bâtiment luxueux, sécuritaire. Condo. 1 c.c. + boudoir, garage. Sous éval. municipale. Rendez-vous: 342-7789. SANCTUAIRE MT-ROYAL PHASE 3 - 2 ch. c., 2 s/bains, 1500 p.c.a., 8ième étage avec vue sur le Mont-Royal, 2 stationnements int. 1 ch. c., 1 s./bains, 1er étage avec terrasse face au bosé, 1 stat. int. PRIVÉ. (514)343-3824. SUTTON, éco-tourisme, 1h. Mill, grd 20 poss + boutique, atelier, grange, pisc. 20m\$ mise fond, hypo: 5%. Aubaine 89m\$. 938-0248. PLATEAU, POUR MÉLOMANE, 3 1/2 ensoleillé, 3e étage, 2 balcons, chauffage électrique, 1er juillet. PAS d'entrées laveuse/sécheuse. 527-3898. PRES U d M, et métro, grand 4 1/2 (ou chambre) équipé. 15 mai-15 oct. 731-1946. ST-ZOTIQUE & Des Erables, semi sous-sol, 3 1/2, meublé, chauffé, eau ch., 395\$, libre juillet. 729-2085. 164 CONDOMINIUMS À LOUER ARCHITECTURE CENTENAIRE Rénovations soignées, 1re occupation 07-97. Le Rachel-Julien #310, 1135 p.c.a., 900\$/mois. 523-1847. REDPATH 3-1/2 5 électrom., climatisé, garage int. 900\$/mois, 1er mai. 931-6346. 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER CHARLEVOIX, St-Jérôme, fleuve, 5 c.c., ski. Sem./fin sem. (418) 877-2573. 176 CHALET À LOUER MONT STE-ANNE, 3 c.c., foyer, tout équipé, disp. pour détente. Soir & week-end: (418)523-3666, (418)655-0710. MONT STE-ANNE, luxueux, avec vue, foyer, 3 c.c., équipé, 5 min. ski. (418)650-0263 (matin ou soir), week-end: (418)826-2825. 185 CHAMBRES ET PENSIONS CHAMBRE ensoleillée, paisible, accès cuisine. Près métro Villa-Maria. 482-2489.

- 134 FERMES, FERMETTES TERRES CENTRE EQUESTRE 57 ARPENTS LAC, SENTIERS, ERABLIÈRE, écurie 20 stalles (32 x 100), manège intérieur (60 x 80), pâturage, boisé. Poss. logement à l'écurie ou construction maison (droit acquis). 295 000\$ nego. Rive-Sud, 10 min. Montréal. YVON A. MORIN Re/Max Brossard Inc. 466-6000 (514) FERME OVINE - sud Victoriaville, 170 ha, 550 brebis, maison 200 m, bâtis 1800 m et machinerie: 600 000\$. Tél: (819)382-2242. Fax: 382-2913. 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER ADJ. H.E.C. ET HOPITALX, charmant 3 1/2 chalet, eau chaude, poêle et frigo. 4805. 733-6020. C.D.N., RIDGEWOOD, 5 1/2, meublé, 600\$. 673-5546, 342-3930. DISCRIMINATION INTERDITE «La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne dispose à payer le loyer et à respecter le bail doit être traité en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.» OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 649-7061. 125 HORS-FRONTIÈRES BORD LAC CHAMPLAIN Maison spectaculaire à ALBURE SPRINGS (50 min. MtL), 129 000\$. Charfes: 939-2287. RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, Villa Jasmin, Puerto Plata, Costambar, Condo 1 c.c., temps partagé, période fiscale. Prix à discuter. 433-4386. 130 MAISONS DE CAMPAGNE MONT SHEFFORD Domaine 18 acres, grande maison, piscine, garage, 225 000\$. (514) 539-0742. ST-SIMON, co Rimouski, 4 saisons, grand terrain, panorama. 98 000\$ nego. (418)738-2511 (soir). 3131, Concorde est, bur 203 Laval, Cc H7E 4W4 procureur de la demanderesse

- 210 COMMERCES À VENDRE COMMERCE D'ELECTROLYSE. Situé dans clinique médicale, comprend équip., mobilier, clientèle. URGENT! Raison médicale. Martine: 259-7050. 251 BUREAUX À LOUER BUREAU à louer dans centre de psychologie, avec services, Vieux-Montréal. 849-6801. VIEUX-MONTRÉAL, vue sur fleuve et place Jacques-Cartier, ensoleillé, 2000 p.c., prestigieux, meublé, réseau informatique, photocopieur et téléphones Norstar, 1900\$. 879-1009 et 933-4583. VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 450 à 1250 p.c.a. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène. 307 LIVRES / DISQUES ACHETONS TOUS GENRES DE LIVRES. Serv. à domicile. 274-4659. MOBILIER DE BUREAU ET ACC. 40 000 \$ SALAIRE & INDEMNITÉ DE VOITURE Le plus grand éditeur canadien indépendant d'annuaires à des ouvertures pour ventes externes dans la région d'Ottawa-Outaouais RENDEZ-VOUS FOURNIS Conditions requises: • une apparence soignée • bilingue • voiture fiable Ceci est une position idéale pour quelqu'un avec expérience de l'industrie de service ou de détail et qui revient sur le marché du travail. LOCATOR - the Local Pages (613) 828-6140 LOCATOR GROUP INC. POSTES EN RECHERCHE DE PROSPECTS Locator est le plus grand éditeur canadien indépendant avec des bureaux à travers l'Ontario. Nous engageons du personnel pour recherche de prospects, postes permanents à temps plein. Prérequis: • Bilinguisme • Personnalité chaleureuse • Aptitude à travailler en équipe • Expérience en télémarketing un atout Nous offrons: • Entraînement complet • Revenus garantis avec prime d'encouragement • Excellente opportunité pour une carrière enrichissante. PRIÈRE DE FAXER VOTRE C.V. AU (613) 828-1069 460 EMPLOIS DEMANDÉS CHAUFFEUR PRIVÉ CLASSE 01 pour gens d'affaires avec limousine. Disponibilité et discrétion. Michel, 437-3316. 512 DÉCLARATION D'IMPÔTS IMPOT-TED-INTERNET. Etes-vous branchés? Visitez notre site web: http://www.total.net/~simlau ou téléphonez-nous au 272-5596. Lauzon, Couombe & Associés, 361, Boul. Saint-Joseph, Ouest, Montréal, H2V 2P1.

- 100 VISITES LIBRES NDG LA MAISON DU BONHEUR! Grandes pièces éclairées - 4 c. à c. Beau coup de charme. 236 000 \$. Dim. 14 h - 16 h. 3791 Draper SUZEL HÉBERT 489-0038 Gr. Sutton C-Ouest ctr. agréé 100 VISITES LIBRES COURS MT-ROYAL, 1001 place Mt-Royal, #703. Condo 1 c.c., 1 200 p.c. Aubaine. Dimanche, de 14 à 17h. 937-4600. NDG 4579-81 OXFORD. Duplex ou co-propriété. Double occupation juillet. DIMANCHE 13h à 16h. 484-3335.

- 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE LONGUEUIL VIEUX. Grand bungalow biplace, garage, 4 c.c. au rez-de-ch., 3 s/bains, foyer, équipé A à Z. 159 500\$. 674-3666. MÉTRO SHERBROOKE (Ave Laval). Cottage, 1920 p.c., 170K, garage. 282-8022. PLATEAU. Superbe cottage plein sol, 1600 p.c., rénové des fondations au toit. 3 c.c. + bureau à l'étage, grand jardin. Sur Gillford près Fabre. 195 000\$. Pas d'agent. 527-3270. ST-LAMBERT. Maison de ville 93, foyer, terrain clôturé, 150 000\$. Visite libre tous les dimanches 14h à 16h. 466-0954. ST-LAMBERT. Superbe cottage rénové, 4 ch., foyer, très éclairé, 257 000\$. 672-2920 ou 923-1790, (après 18h.). V.M.R., cottage semi-détaché, 3 c.c., foyer, garage. Bien situé. Libre. Pas d'agent. 342-9067.

- 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER CHARLEVOIX, St-Jérôme, fleuve, 5 c.c., ski. Sem./fin sem. (418) 877-2573. 176 CHALET À LOUER MONT STE-ANNE, 3 c.c., foyer, tout équipé, disp. pour détente. Soir & week-end: (418)523-3666, (418)655-0710. MONT STE-ANNE, luxueux, avec vue, foyer, 3 c.c., équipé, 5 min. ski. (418)650-0263 (matin ou soir), week-end: (418)826-2825. 185 CHAMBRES ET PENSIONS CHAMBRE ensoleillée, paisible, accès cuisine. Près métro Villa-Maria. 482-2489.

- REPRÉSENTANT(E) POUR EQUIPEMENT INDUSTRIEL Une entreprise sibiè ou nord-ouest de Toronto et solidement établie dans l'industrie de l'emballage et du conditionnement des liquides en vrac, est à la recherche d'un(e) représentant(e) hautement motivé(e). La personne choisie devra avoir à son actif, les compétences suivantes: - maîtrise de l'anglais et du français; - plusieurs années d'expérience dans les ventes, dans les industries des produits chimiques, dimensionnels et lubrifiants; - excellents rapports avec les clients des industries précitées. La personne choisie bénéficiera de tous les avantages qu'entraîne l'association avec une entreprise en plein essor et jouissant d'un excellent réputation dans l'industrie. La rémunération est également très compétitive, pouvant atteindre les 100 000 \$.

Téléphone: 985-3344 AVIS PUBLICS Télécopieur: 985-3340

Suite des avis de la page C 9. PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation SOCIÉTÉ DE GESTION MERCIER LÉVEAU ayant son siège social au 125, rue Hillside, Otterburn Park, Québec J3H 1X5 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, déposera au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Montréal, ce 27 février 1997 CÉCILE MERCIER, présidente. CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO.: 540-17-000013-978 COUR DU QUÉBEC PRÉSENT

Greffier adjoint BANQUE NATIONALE DU CANADA Demanderesse c. GESTION HIPPOCAMPE INC. -et- ROLAND MARTIN Défendeurs ASSIGNATION ORDRE est donné à GESTION HIPPOCAMPE INC. et ROLAND MARTIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 2800 boulevard St-Martin Ouest, Laval, Québec, dans les 10 jours de la date de la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir. Copies de la déclaration, avis aux

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO: 500-05-027860-962 LE SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ LES DAUPHINS SUR LE PARC, Demanderesse c. CLAUDE GILBERT ET MICHEL GENDRON ET CLAUDE DORE ET ALS, Défendeurs solidaires PAR ORDRE DE LA COUR Les défendeurs, CLAUDE GILBERT, MICHEL GENDRON ET CLAUDE DORE sont requis de comparaître au

greffe de cette Cour dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis. Des copies du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissés à leur intention, au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, 1, rue Notre-Dame est, à Montréal. De plus, soyez avisés qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut pourra être obtenu contre vous par la demanderesse, sans autre avis ni délai. Montréal, le 27 février 1997. PAUL LARUE GREFFIER ADJOINT COUR SUPÉRIEURE Me GUY OUELLET AVOCAT

VENTES PAR SHÉRIF AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas. MONTRÉAL

TREAL; mis-en-cause. «Un certain emplacement de forme irrégulière ayant front sur la rue Chauvin, dans la ville de Pierrefonds, connu et désigné comme faisant partie du lot VINGT-HUIT de la subdivision officielle du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT (180-Pte. 28) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Sainte-Geneviève, circonscription foncière de Montréal. Mesurant: Soixante-trois pieds (63') en largeur, cent vingt et un pieds (121') sur un côté dans sa ligne sud-est et cent vingt-quatre pieds et neuf dixième de pied (124.9') sur l'autre côté dans sa ligne nord-ouest et borné en avant au nord-est par la rue Chauvin, en arrière au sud-ouest par la subdivision deux de la subdivision vingt-deux dudit lot et par les subdivisions un et deux de la subdivision vingt-trois dudit lot, sur un côté au sud-est par la subdivision vingt-neuf dudit lot et sur l'autre côté au nord-ouest par le résidu de ladite subdivision vingt-huit.

justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le DEUXIÈME (2e) jour d'AVRIL 1997 à DIX (10) heures. Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Montréal No.: 500-05-007266-941 500-18-000434-960

procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut, conforme aux conclusions qu'il sollicite. VEUILLÉZ AGIR EN CONSÉQUENCE. Longueuil, le 27 février 1997. YVAN ALLY, Partie défenderesse. ME MICHELE FOURNIER, Avocate. 3131 est boul. de la Concorde Bureau 400 Laval, Qc. H7E 4W4

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Montréal No.: 500-05-015816-935 500-18-000448-978 BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, une corporation bancaire à charte fédérale constituée en vertu de la Loi sur les Banques, ayant son siège social au 1, Commerce Court, dans la Ville de Toronto, province d'Ontario, et son principal établissement pour la province de Québec, dans les cité et district de Montréal, au 1155, boul. René-Lévesque ouest, H3B 3Z4; partie demanderesse contre KIMBERLEY ANDERSON, résidant au 4434, rue Chauvin, dans la ville de Pierrefonds, province de Québec, H9H 2Y2 et HUSSEIN HUSSEIN, résidant au 4434, rue Chauvin, dans la ville de Pierrefonds, province de Québec, H9H 2Y2; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MON-

«Un emplacement ayant front sur la rue Sherbrooke ouest, en la ville de Beaconsfield, province de Québec, H9W 1R3.» La mise à prix est fixée à 58 000 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par cheque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de

numéro civique 334, rue Sherbrooke ouest, en la ville de Beaconsfield, province de Québec, H9W 1R3.» La mise à prix est fixée à 58 000 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par cheque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, province de Québec H2Y 1B6 le DEUXIÈME (2e) jour d'AVRIL 1997 à ONZE (11) heures. Le shérif adjoint Michel Pellerin 1, Notre-Dame est Bureau 1.175 Montréal, Québec H2Y 1B6 Bureau du shérif Cour supérieure Montréal, le 14 février 1997

AVIS AVIS est, par les présentes, donné que 9046-7473 QUEBEC INC., constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. SIGNÉ À Montréal, ce 25ième jour de février 1997. Me Luc Martel, avocat Procureur de la compagnie. AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie MONVALIER INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. SIGNÉ À Montréal, ce 25ième jour de février 1997. Me Luc Martel, avocat Procureur de la compagnie. AVIS PAR ORDRE DE LA COUR La partie défenderesse, LAUDALINO LEITE, d'adresse inconnue, est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de quarante (40) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de la demande en déchéance de l'autorité parentale a été laissée au greffe de la Cour supérieure, District de Longueuil, à son intention. De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, le demandeur

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

523
TRADUCTION, RÉDACTION

DU FRANÇAIS À L'ANGLAIS par professionnel expérimenté. Prix avantageux. 484-8118.

530
COURS

ANGLAIS ANGLOPHONE doctorat. TOEFL. 8 hrs/200\$. Privé. 369-2521.

ANGLAIS INTENSIF Maltrise McGill Privé, semi-privé. Angli Lingua. 849-5484.

COURS DE CONVERSATION AVANCÉS: anglais, espagnol. Ecole sérieuse, professeurs qualifiés. Samedi matin, de 10h - 12h. Laissez message au 278-7939.

542
MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES
3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

543
PSYCHOTHÉRAPIE

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

RÉGLEZ TOUS VOS PROBLÈMES spirituels et matériels. Amour, finances, santé. Avec l'aide du plus grand médium d'expérience. M. SAKHO, 937-2402.

SADOU BAH, médium africain, spécialiste de tous les travaux occultes: chance, amour, réconciliation, affaires. Satisfaction garantie, résultats rapides. 342-3763.

562
PEINTRE, PEINTURE

MOBILIERS, PLANCHERS, MURS
Si votre décor murmure
Créativité, originalité, luxure
Consultez un maître de peinture
ESTIMATION GRATUITE
594-6205

563
MANUFACTURIERS

DIRECTEMENT du fabricant, portes et fenêtres en aluminium. 939-3411. BCI.

569
HORTICULTURE PÉPINIÈRES

Taille d'arbres, arbustes fruitiers et de vignes (mars / avril)

L. Normand Hébert
Horticulteur
671-4861

575
DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT, 946-9553

GILLES JODIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres.
Spécialité: Appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374.

DÉCÈS

Un don

aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.

Pour information: (514) 495-2421

LESSARD ROGER

Mercredi, le 26 février 1997, à Farnham, est décédé M. Roger Lessard, fils de feu Dositheé et de feu Aurora Dépatie, à l'âge de 75 ans et 4 mois. Il laisse dans le deuil son épouse Marie-Thérèse Richer, ses enfants: Marcel (prêtre), Raymond (Danielle Bayard), Normand (Sylvie Léveillé) et Céline (Luc Filiatreault). Également ses petits-enfants: Marie-Neige, Simon, Nosika, Jean-Philippe, Catherine, Marie-Élaine, Véronique et Samuel, ses frères et sœurs: Yvette, Rita, Henri (Aline Gingras) et Gérard (Thérèse Giguère); ses belles-sœurs et beaux-frères: Jeannette (Armand Martineau), Madeleine, Aline et Yvon (Carole Bélanger), Claire Richer et Jeannette Baril-Lessard ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces et amis.

Il sera exposé au: Salon Alfred Dallaire, 1922 Boul. Rosemont, Montréal, Qué., à compter de vendredi soir le 28 février 1997 de 19 à 22 heures, le 1er mars 1997 de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, le 2 mars 1997 de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.

Les funérailles seront célébrées lundi le 3 mars 1997, à 10 heures, à l'église St-Jean-Berchmans.

Au lieu de fleurs, accompagnez-le de vos prières et de vos offrandes de messes.

ROBERT, JEANNETTE (RIENDEAU)

À l'Hôpital Notre-Dame le 26 février 1997 à l'âge de 79 ans, est décédée après une brève maladie, Madame Jeannette Riendeau épouse de feu Jean-Paul Robert. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Dr. Louis Gascon), Hélène (Jean Dumas), Jean-Claude (Claire McNicoll), Pierre, François (Josée Bourgoin); son petit-fils Benoît Lawlor (Anik); elle laisse également sa sœur Gabrielle; ses frères: Raymond et Gaston; ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux amis.

Elle sera exposée le samedi 1er mars 1997 à compter de 19h au complexe funéraire Magnus Poirier Inc., 6520 St-Denis, Montréal, (Métro Beaubien). Les funérailles auront lieu le lundi 3 mars à 11 h en l'église ST-EDOUARD suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame des Neiges. Des dons à la Société Canadienne du Cancer, Région de Montréal, 5151 Boul. De l'Assomption, Montréal, Qc H1T 4A9 seraient appréciés. Heures des visites: Samedi de 19h à 22h, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, ouverture du salon lundi dès 9h30.

MOTS CROISÉS LE MONDE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X

HORIZONTALEMENT

1. Hommes de paille. — II. Pour lancer en piste. Comme la boutonnière d'un légionnaire. — III. Papageon. Le thermomètre de nos actions. — IV. Se respectent en voyage. Sa maladie peut être transmise par un fléau. — V. Possessif. Devenir professionnelle quand elle atteint le haut niveau. — VI. Ne sera pas attaqué. Trois points sur la rose. — VII. Fléau d'autrefois toujours présent à notre porte. Manipulateur des sciences. — VIII. Sur la table et sur la tête du chef. Cuisiné par le chef. — IX. Fait un choix. Remplit dans les formes. — X. Te refuses à tout. Jouissent d'un juste équilibre.

VERTICALEMENT

1. Pour faire le ménage sur les champs de tir. — 2. Rend la vie impossible et peut même nous la prendre. Jolie petite pomme. — 3. Font chic dans le décor. La rencontre du solide et du liquide. — 4. Couvrent l'information. Le blanc de Cadix. — 5. Ont plus d'un tour dans leurs roues. Toujours d'un bon rapport. — 6. Les jours qui passent n'ont pas pris sur eux. — 7. Sans énergie et mal formé. Lac américain. — 8. On paie pour voir sa tuerie. Sorties de la Sorbonne. — 9. Voya-

ge dans les deux sens. Dans tous les tests. Confirme le docteur. — 10. Est capable de changer de position en fonction du sujet. — 11. Madame Jacob. Un petit cadeau empoisonné des acariens. — 12. Travailleras avec foie.

Solution de la semaine dernière

HORIZONTALEMENT

1. Informateur. — II. Nerveuse. So. — III. Tuai. Séides. — IV. Evidés. Nuée. — V. Rase-mottes. — VI. Lie. Blues. — VII. Inscrite. Ma. — VIII. Ge. Fane. Sar. — IX. Nasillard. — X. Aoi. Linge. — XI. Transcendés.

VERTICALEMENT

1. Interlignat. — 2. Neuvaine. Or. — 3. Fraises. Nia. — 4. Ovide. CFA. — 5. Ré. Embrasés. — 6. Mussolini. — 7. Ase. Tutelle. — 8. Teintée. Lin. — 9. Dues. Sand. — 10. Usées. Marge. — 11. Rose Fardés.

Philippe Dupuis

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT

1- Période de l'enfance. — Station. — 2- Chimère. — Oiseau échassier. — 3- Bastingue. — Machinisme à traire. — 4- Mousse. — Usages. — 5- Pouffé. — 6- Chef sudiste. — Rubidium. — Exquis. — 7- Laize. — Peintre américain (1871-1956). — 8- Zirconium. — Boue épaisse. — 9- Bruit de froissement. — Dans. — 10- Calcium. — Argileuse. — 11- Monnaie bulgare. — Le non-être. — 12- Qui convient aux deux sexes. — Site.

VERTICALEMENT

1- Boîte à ordures. — Col. — 2- Auranitiacée. — Notre de musique. — 3- Contraire de sous-développé. — Zirconium. — Mesure chinoise.

Solution d'hier

1 MANGANESE
2 EPUISEMENT
3 OLIVE
4 ROTARY
5 EMBOÛTURER
6 ABUSIVITÉ
7 NE RELEVE PAS
8 TROU RELEVÉ
9 EMBUSURE
10 CONTACT
11 VALEUR
12 PERÇER DURE

PSYCHANALYSTE
Julie Bellavance
529-5860

543
PSYCHOTHÉRAPIE

JACQUES BENOIT, psychologue. Dépression, anxiété, orientation sexuelle. 731-8958

543
PSYCHOTHÉRAPIE

ORIENTATION PSYCHANALYTIQUE
JACQUES RIOPEL
272-4076.

695
AUTOMOBILES

BLAZER LT 1996
Tout équipé, 16,200 km, 28,800\$. Après 16h: 623-8705.

CHERCHEZ-VOUS une auto «haut de gamme»? Une aubaine, qu'il... Donnez-vous la peine d'écrire: C.P. 83, succ. Beaubien, MtL, H2G 3C8. FAX: 879-0713.

695
AUTOMOBILES

GRAND AM, rouge, 89, bonne condition, mags. 2,900\$ négociable. 356-0573.

SAAB turbo, 96, 900 SE, noire, toute équipée, 17,000 km, 32,500\$. 662-7531, 637-9504.

543
PSYCHOTHÉRAPIE

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel, attentionné
VINCENT, 946-9553

GILLES JODIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres.
Spécialité: Appareils électriques.
Assurance complète. 253-4374.

Immobilier Résidentiel

120\$ pour UN MOIS

Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120\$.

40^e la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LES PETITES ANNONCES
985-3344

LE DEVOIR

Avez-vous signé votre carte de don d'organes?

Le don d'organes d'une seule personne peut permettre à dix autres d'améliorer leur condition de vie et même d'échapper à une mort certaine.

Pour recevoir une carte de don d'organes ou faire un don, n'hésitez pas à contacter:

LA FONDATION
DIANE HEBERT
(514) 965-0333

À la lumière du cœur.

Planifiez vos dons

1-888-234-8533
Région de Montréal
514-257-8711

DEVELOPPEMENT ET PAIX

A cause de l'ostéoporose, une fracture de la hanche peut briser toute une vie.

Société de l'ostéoporose du Canada

Pour plus de précisions, composez le 1 800 977-1778.

L'ostéoporose frappe le quart des femmes de plus de 50 ans.

Société de l'ostéoporose du Canada

Pour plus de précisions, composez le 1 800 977-1778.

Pour placer une annonce gratuite:

- Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité (Touch tone).
- Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès.
- Appelez avant lundi 12h pour que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.
- Les messageries vocales Vax-tel et Le Devoir n'assument aucune responsabilité concernant les rencontres faites par l'entremise de notre service de télé-rencontre.
- Les utilisateurs du service doivent avoir plus de 18 ans.

Un nouveau service de boîtes vocales.

Rencontres

Femme cherche homme

Prétraitée universitaire
5'4", châtaine, chaleureuse, favorise culture et nature, cherche compagnon dynamique, curieux, pour explorer les tangentes de cette nouvelle vie. 1910

Européenne grande et élégante
Européenne cherche gentilhomme entre 50-60 ans, intelligent, sensible, esprit ouvert et sain, intérêts culturels et artistiques, pour relation privilégiant la tendresse et le respect. 1911

Grand cœur à partager
Femme de 47 ans, cherche homme d'allure jeune entre 45-55 ans, grand, non fumeur, cultivé, pour le meubler de simplicité et de tendresse. 1913

La vie est plus agréable à deux
42 ans, passablement belle et racée, vive intellectuellement, instruite, passionnée, articulée, mélomane, adore rire et parler, cherche compagnon de vie déterminé, équilibré. 1696

Amitié sincère d'abord
Enseignante de 44 ans, intégrée, réservée, distinguée, cherche professionnel non fumeur aimant télé-véto, musique et culture. 1916

Sportive et intellectuelle
Quarantaine, sportive, intellectuelle ayant joie de vivre cherche H quarantaine, ayant même profil pour belle relation stable. 1920

Femme au cœur sensible
Universitaire, 53 ans, 5'4", non fumeuse, cherche professionnelle, 55" et plus, homme de cœur solide, capable d'empathie, mettant ses valeurs principales dans la richesse de la communication. 1921

Femme passionnée de 35 ans
Femme de 35 ans, passionnée, cherche H non fumeur, calme, curieux, amusant, prêt à partager ses activités, plaisirs et bonheurs. 1874

Intello, sportive et artiste
Belle femme de 50 ans, passionnée de la vie et de la nature, chaleureuse, cherche professionnel, 5'10" et plus, bien vivant, non fumeur, cultivé, passionné, pouvant vivre le moment présent. 1897

Belle femme d'allure jeune et racée à l'esprit vif, ouvert et curieux, aux intérêts, plaisirs et goûts éclectiques, cherche homme 48 ans et plus, cultivé, tendre, réfléchi, spontané, sérieux et rieur, un peu marginal. 1882

Professionnelle de la santé
37 ans, assez jolie, 5'5", 135 lb, brune, yeux bruns, aime natation, marche, théâtre, tête-à-tête, bon vin, lecture, cherche homme 39-49 ans, professionnel avec enfants, fascinant, cultivé. 1903

Femme tendre et authentique
Femme tendre, authentique, aime campagne, sports, concerts classiques cherche homme de cœur, professionnel ou retraité, entre 48 et 55 ans. 1904

Au début d'une nouvelle vie
Fin quarantaine, 53, brunette, cheveux courts, belles rondeurs, cherche compagnon non fumeur, simple, cultivé, profondément humain, pour belle relation empreinte de sagesse, folie et poésie. 1902

Romantique et de belle allure
A l'âge de Catherine Deneuve, un joli look, une taille élancée, un sens de l'humour et de multiples intérêts, veut devenir la complice d'un homme raffiné pour ajouter ce qui manque. 1905

Professionnelle de la santé
52 ans, jolie, poids santé, épanouie et chaleureuse, mère et jeune grand-mère, aime golf, ski de fond, cherche homme cultivé, libre, sympathique, capable d'humour et d'amour. 1906

Petite cinquantaine
Universitaire, petite cinquantaine, en forme, aime théâtre, musique, petites randonnées, cherche compagnon ayant le sens de l'humour, non fumeur, non-nervosé, non-conservateur. 1909

Chaleureuse et dynamique
Soixantaine, chaleureuse et dynamique, cherche compagnon mature, raffiné et tendre, pour partager, découvrir et faire des projets. 1883

Amoureuse de la mer et de la voile
50 ans, équipée expérimentée, sportive, voyageuse, intéressée à la coopération internationale, cherche compagnon, navigateur raffiné, libre, rieur, relaxé et ouvert. 1884

Musicienne professionnelle
Jeune quarantaine, pas moche du tout, affectueuse, aime les arts, la bonne bouffe, cherche homme quarantaine, pas bête, ayant sens de l'humour, pour partager grands bonheurs et petits déjeuners. 1869

Bienvenue à toi, homme de caractère
Femme autonome dans la quarantaine, pas quelconque mais quelqu'un, joviale, cultivée, aime les beaux instants, cherche son alter ego, sensible et distingué. 1885

Pour bâtir un grand amour
Belle grande femme mince, élégante, sportive, non fumeuse, aime golf, ski alpin, vélo, cherche homme 50-60 ans, grand, non fumeur pour partager les mêmes goûts et bâtir un grand amour. 1887

Simplicité et tendresse
Femme cherche professionnel 45-53 ans, allure jeune, grand, cultivé, non fumeur, doué de simplicité et de tendresse. 1888

Cultivée, libre et sympathique
Mi-cinquantaine, petite, aime les arts, la nature, la lecture, l'humour, les voyages, la bonne cuisine cherche ami pour partager la joie de vivre. 1889

Infirmière de 44 ans,
44 ans, non fumeuse, yeux bleus, mince, responsable, beaucoup d'affection, de respect, de loyauté à offrir, cherche professionnel cadre, 44-58 ans, non fumeur, aimant ski alpin. 1891

Pour homme sans cravate 38-48 ans
Femme intense et douce, vive et séduisante, cherche lumière, chaleur, poésie, nature et aventure, avec homme fier, intelligent avec sa tête et son cœur, capable d'action et de contemplation. 1894

Simplicité et sérénité
52 ans, cherche compagnon 50-60 ans, dynamique, sens de l'humour, pour partager le bon, le beau, le vrai de la vie à travers la nature, la philosophie, les arts, la culture, la spiritualité. 1896

De la classe et du charme
Européenne, svelte, jolie, sociale, autonome, active, cherche gentleman 57-67 ans, 1m75 et plus, équilibré, sobre, non fumeur, cultivé, et disposé à établir une relation stable et harmonieuse. 1737

Âme d'artiste de Québec
Jolie, 34 ans, cheveux châtains, yeux verts, créative, cultivée, cherche complice équilibré, stable mais pas trop conformiste, capable d'engagement, partageant son amour des arts et de la vie. 1843

Cherche un ami, un amour et l'humour
Professionnelle dans la cinquantaine, 5'8", élancée, aime explorer, discuter, rire, écouter, découvrir, souhaite compagnon 50-58 ans, cultivé, curieux, positif, pour relation hors du commun. 1851

Simple artistique et indépendante
Professionnelle, 49 ans, petite, mince, attirante, aime nature, lecture, dialogue, cherche H 45-53 ans, 5'8" et plus, non fumeur, loyal, vif d'esprit, chaleureux, pour relation à long terme. 1877

Belle sensible d'allure jeune
Professeuse de 43 ans, 5'7", élancée, blonde, yeux bleus, sensible, enthousiaste, spontanée, affectueuse, aime nature, arts, vélo, rire, cherche homme de cœur, cultivé, 42-52 ans, non fumeur. 1881

Grosse, oui, et alors?
Louise, 35 ans, ronde, jeune, jolie, sensuelle, fière, aime cinéma, restos, scrabble, enfants, surprises, cherche H bien dans sa peau, cultivé, désirant relation stable empreinte de respect. 1857

Homme cherche femme

Affinités à explorer
Laurent, beau grand gars de 37 ans, sympathique et sensible, cherche femme si imparfaite à en tomber amoureux. 1901

Universitaire autonome
François, 30 ans, aime rire, bonne bouffe, ciné, resto, ski, patin, cherche jeune femme entre 26-32 ans, grande, mince, universitaire, autonome, pour partager loisirs et voyages. 1912

S'envoler à deux
Dans la quarantaine, 6', costaud, yeux bleus, universitaire, affectueux, passionné de l'aviation, cherche femme entre 35-45 ans, sans enfant, polyvalente, pour activités intenses. 1915

Ingénieur d'origine vietnamienne
27 ans, à des valeurs fondées sur la famille et les amitiés durables, aime plein air, voyages, cinéma, fine cuisine et lecture; cherche femme avec affinités pour relation stable. 1919

Le moment choisi
Professionnel de 50 ans, paraît début quarantaine, aime musique baroque, sports, cherche jeune compagne, trentaine ou quarantaine, mince, cultivée, avec qui avoir un enfant ou deux. 1235

Enthousiaste, athlétique et narquois
48 ans, enthousiaste, athlétique et narquois, cherche complice attentive, ouverte, ayant le goût de s'engager pour leur deux vies. 1899

Gentilhomme équilibré et attentionné
Enseignant de 42 ans, 6', 165 lb, cultivé, aime cinéma, théâtre, vélo, campagne, cherche complice entre 35 et 45 ans, libre, avec ou sans enfant, douce et tendre pour partager sa vie. 1907

Grand blond dans la trentaine
Michel, 34 ans, 6'1", 160 lb, grand, blond, souriant, cultivé, tendre, chaleureux, bien dans sa peau, aime cinéma, restos, expos, cherche complice pour profiter des petits plaisirs de la vie. 1886

Grand lecture, sportif et voyageur
Métropolitain, professionnel, non fumeur, sans enfant, grand lecteur, sportif et voyageur, cherche femme pour cheminer en duo dans une relation amoureuse constructive et complice. 1892

Sensible et passionné
34 ans, 145 lb, brun, yeux bruns, mince, curiosité intellectuelle, non fumeur, en forme, aime vélo, plein air, histoire, voyages, cherche femme mince, 24 à 34 ans, communicative et curieuse. 1890

Professionnel universitaire
40 ans, 5'11", mince, châtain, yeux bleus, distingué, cultivé, vif, sportif, sens de l'humour, cherche femme dans la trentaine, belle apparence, mince, universitaire, pour relation stable. 1893

Professionnel de Québec
Alain, 36 ans, 5'8", châtain, yeux bleus, sens de l'humour, intellectuel et sportif, cherche femme entre 25-35 ans, mince, élégante, avec affinités, pour relation basée sur le respect. 1895

Jeune professionnel de 32 ans
6', 175 lb, bien proportionné, élégant, étudiant en maîtrise, travaille à temps plein en institution financière, cherche femme aimant cinéma, musique, sorties sportives et culturelles. 1742

Cherche femme asiatique,
Homme professionnel de 39 ans, 6', svelte, chevelure dégarnie, châtain-blond, intellectuel, artiste et sportif, cherche F asiatique, discrète, intellectuelle et/ou sportive. 1873

Bel Africain
Fier, simple, cherche belle femme dans la trentaine, belle allure, dynamique, pour partager moments libres et tendresse. 1858

Professionnel attirant
Professionnel de 32 ans, 5'8", 165 lb, attirant, cherche jeune femme pour développer une relation interpersonnelle enrichissante. 1859

Européenne recherchée
Montréalais dans la quarantaine cherche femme ardente, communicative, intellectuellement stimulante, idéalisme sportive. 1864

Admissible à l'emploi du cœur
Gabriel, âge d'un bébé boomer enjoué et de belle allure, beaux yeux, voix radiophonique, cultivé aux intérêts multiples, cherche femme mince, audacieuse, imaginative. 1844

Bel universitaire de 32 ans
Célibataire, sans enfant, enjoué, romantique, sentimental, sensible, passionné, sensuel, aime activités culturelles, ski, patin, cherche femme entre 20-34 ans, pour partager moments agréables. 1847

Passionné de tango argentin
Montréalais, mi-cinquantaine, professionnelle romantique, non fumeur, cherche professionnelle environ 40 ans, mince, jolie, sensible, fiable, pour tango argentin, humour, amour et long terme. 1850

Passionné de littérature et de musique
Professionnel de 50 ans, non fumeur, aime le vin, la mer, la bicyclette, cherche belle femme mince et cultivée entre 35-47 ans, pour partir à la recherche du temps perdu. 1853

Universitaire recherchée
Homme de 58 ans cherche femme d'envergure, sans enfant, ayant une vie intellectuelle réglée, prête à partager une vie intérieure tendre, riche et créative. 1837

Universitaire, cinquantaine heureuse
62", féru d'art et de littérature, passionné de la vie en plein air et de voyages, sans de corps et d'esprit, cherche amie sœur avec affinités, pour relation enrichissante. 1779

Homme cherche femme

Passionné de cinéma
Daniel, professionnel de 35 ans, grand, blond, mince, passionné de littérature, de bonne cuisine, de bon vin, cherche homme entre 30-45 ans, pour relation exceptionnelle. 1914

C'est pour mieux te voir...
Quarantaine, 5'10", poils, sans barbe ni moustache, porte lunettes, cherche homme autour de 6', poids proportionnel avec grandeur, intelligence, humour et respect mutuels sont importants. 1286

Homme dans la vingtaine
Homme dans vingtaine, aime arts, nature, mode, cinéma, littérature, cherche homme de 35 ans et plus, professionnel cultivé, distingué, ayant même goûts pour se faire plaisir. 1809

Partenaires de sorties, culture et voyage.

Voyage en France
Jeune retraité, un peu cosmique, cherche partenaire similaire, homme ou femme, non fumeur, en forme, cultivé, pour voyage de 6 à 8 semaines en France, fin août, sous le signe de l'humour. 1908

Pour le long voyage
Randonneur cherche randonneuse au long cours, 35-42 ans, pour fouler le Camino de Santiago en Espagne, environ 800 kilomètres, 1 mois, ce printemps. 1841

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU

Du pain et des jeux

Notre collègue Normand Baillargeon, pour qui nous avons la plus haute estime et qui signe tous les lundis dans nos pages une chronique par ailleurs tout à fait essentielle — subversive au sens le plus noble du terme —, posait cette semaine d'intéressantes questions, dont une nous a titillé la matière grise plusieurs heures durant. En condensé: le sport de spectacle peut-il être considéré comme un phénomène socialement progressiste?

Sur son texte est une belle (auto?)critique de la gauche morose, un peu satisfaite, si nous avons bien compris, de s'apitoyer sur la mission salvatrice et l'impossible quête qu'elle s'est assignées. Une gauche qui, dans son essence même, a charge de redresser les torts et ne peut se permettre de s'éclater, voire d'être juste bien, en chemin.

A la rubrique «la gauche est méprisante», il écrit: «Est-il rationnel de se passionner pour le sport professionnel? Le faire est une réponse rationnelle à une situation irrationnelle et ceux qui compulsent les statistiques du sport professionnel exercent leur esprit sur quelque chose de réel, bien plus peut-être que ces gauchistes qui s'activent sur des chimères ou des mensonges en traitant du dernier budget fédéral. Le point de vue mérite réflexion, il me semble. Je dois peut-être revoir mes positions sur le Super Bowl, je ne sais pas...»

Difficile de commenter de tels propos sans sombrer dans la psycho-pacotille. Et d'autant plus difficile de trancher que n'importe quel humain le moindrement doté de discernement sait pertinemment qu'il y a deux faces à la médaille, que dans le sport, le grandiose côtoie sans cesse la débilite profonde. Comme dans la vie, quoi.

Première réflexion: est-il rationnel de se passionner pour quoi que ce soit? Pas sûr. La passion n'a aucun sens, aucun lien avec la raison raisonnée. Si elle en a un, elle n'est plus passion.

A cet égard, nous nous demandons vraiment sur quels critères on peut bien se fonder pour élaborer une hiérarchie des passions. Pourquoi mépriseraient-on la passion pour le sport alors même qu'on encense celle pour l'art, la philosophie ou la science? Et puis, au risque de se faire accuser de proférer des énormités de béotien, disons-le: rien ne permet d'affirmer qu'un jeu de Wayne Gretzky soit «inférieur» à une toile de Picasso, et un seul pattern de jeu de football — il en existe des milliers, et on en invente encore — peut être aussi complexe, sinon plus, que n'importe quelle œuvre artistique.

Simpliste, le sport?

Le sport est en apparence simple, simpliste même: deux camps, une bataille, un gagnant, un perdant, et le lendemain on recommence. Mais il y a beaucoup plus.

Le sport de spectacle remplit une fonction sociale fondamentale. Si effectivement «le sport, c'est la guerre», comme le titrait un récent numéro spécial du Monde diplomatique, encore faut-il voir quel genre de guerre est-ce. Contrôlée, balisée, limitée dans l'espace et le temps, assujettie à des règlements stricts. Il s'agit d'une projection, d'un encadrement culturel d'un phénomène naturel et qui consiste essentiellement à dire qu'à tout prendre, il est préférable d'aller voir des gladiateurs se taper dessus que de tous se taper dessus les uns les autres. C'est proche de la gauche, ça.

On soupçonne en outre la gauche de mépriser le sport par erreur — les critiques les plus virulents sont souvent ceux qui n'y entendent rien et ne cherchent même pas à comprendre —, et surtout parce qu'elle se donne elle-même une vocation utilitaire. Nous avons déjà eu l'occasion, ici même, de discuter de la beauté de l'inutile, de sa puissance évocatrice, lors de la course Vendée Globe par exemple. En réduisant le sport à une industrie, à des retombées économiques, comme s'il suffisait de bouffer pour n'avoir plus faim de quoi que ce soit, on ne se penche pas sur la question, on la contourne.

Quant aux «compulseurs» de statistiques sportives desquels il est fait état plus haut, et dont nous sommes par ailleurs, il n'est peut-être pas tout à fait approprié de dire qu'ils exercent leur esprit sur quelque chose de réel. Le baseball, par exemple, domaine par excellence des interminables colonnes de chiffres remontant à des temps immémoriaux et amalgamées en des combinaisons d'une telle subtilité (lisez Bill James, le gourou en la matière) qu'elles en viennent à ne plus signifier grand-chose, est un lieu de mathématiques pures — dépourvues au surcroît des mensonges budgétaires. Le plaisir n'est pas que dans l'hystérie induite par l'opium moderne des masses.

Une justice immanente

Le sport, croyons-nous, peut être de gauche, ne serait-ce que parce que, contrairement à la vie, ce n'est pas toujours le plus fort qui sort victorieux. Il y a là une justice immanente, possiblement néfaste parce que, projetée dans la réalité, elle peut amener à croire que les choses peuvent se régler dans l'immédiat, comme dans un match, et que la lutte a une fin figée dans le temps. Mais très certainement porteuse d'idées que les progressistes ne dédaigneront pas: il suffit de voir combien de gens, à l'occasion d'un affrontement sportif, se rangent spontanément derrière le négligé pour s'en convaincre.

Le sport professionnel est aussi de gauche, paradoxalement, dans la valse des millions. Comme le souligne notre autre collègue Serge Truffaut (qui s'y connaît en fric), voilà un lieu unique de... socialisation du capital! Vous en connaissez beaucoup, vous, des domaines où les employés font plus d'argent que leurs patrons...? C'est pourtant le cas.

Et à ceux qui seraient tentés de répliquer que les propriétaires s'engraissent quand même encore beaucoup, nous faisons observer que le sport professionnel est bien caractérisé par un «gauchissement» historique. Pendant des décennies, les athlètes ont été honteusement exploités; dans certaines disciplines, ils sont toujours soumis à une clause de réserve (de non-autonomie) inspirée à l'origine de principes pas testés esclavagistes et qui ne passerait probablement pas le quadri de la Charte des droits et libertés et des lois antimonopoles. Mais depuis une vingtaine d'années, ça change.

Bien sûr, tout cela ne doit pas faire oublier que le sport, c'est aussi le hooliganisme, les inepties des tribunes téléphoniques, des énergies considérables canalisées dans la bêtise. Mais les Romains voulaient panem et circenses, et soyons assurés que tant qu'il sera question de pain (c'est ce que la gauche veut, non?), les jeux ne seront jamais bien loin.

L'important est seulement de ne pas les prendre trop au sérieux.

Dans l'uniforme des Flames de Calgary

Une saison difficile pour Racine

FRANCOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Calgary — Sans l'intervention de Guy Lapointe, Yves Racine ne jouerait pas dans la Ligue nationale cette saison. C'est à la suite d'une recommandation de Lapointe si les Flames de Calgary ont pris le risque de le réclamer au ballottage. Jusqu'ici, le défenseur natif de Matane donne raison à l'adjoint de Pierre Pagé.

Lapointe connaît Racine depuis les rangs juniors. A l'époque, «Pointu» était le directeur général des Chevaliers de Longueuil alors dirigés par Guy Chouinard. Racine était un jeune défenseur de 17 ans assez robuste capable d'amasser des points.

«Guy ne se gêne pas pour me donner des conseils. Il relève des petits points même si ça fait huit ans que je suis dans la ligue», raconte Racine, qui présente un dossier de 1-12-13 en 27 rencontres dans l'uniforme des Flames.

Racine avoue que la saison a été difficile, surtout pour sa femme qui a dû s'occuper de leurs deux enfants — Samuel, 3 ans, et

Jacob, 16 mois. Le couple en attend un troisième en juin. «C'est pas évident à vivre, assure l'athlète âgé de 28 ans qui a été rejoint par sa petite famille à Calgary. Par contre, je n'ai jamais perdu confiance.»

Les Sharks de San Jose l'avaient réclamé du Canadien en janvier 1996. Racine a participé à 32 matchs avec sa nouvelle équipe et il croyait bien entreprendre la saison à San Jose. Mais au cours de l'été, les Sharks ont acquis des défenseurs d'expérience commandant de gros salaires. Racine, finalement, n'a pris part qu'à deux matchs préparatoires avant d'être cédé aux Thrashers du Kentucky, de la Ligue américaine. Les Sharks ont ensuite refilé une partie de son lourd contrat (750 000 \$ US) aux Rafales de Québec, de la Ligue internationale.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, une grave blessure à un genou (déchirure d'un ménisque) a compromis ses chances de revenir dans la LNH cette saison. Les Flames ont toutefois saisi l'occasion lorsque les Sharks ont soumis son nom au ballottage. «J'ai été surpris de me retrouver dans la Ligue nationale avant les Fêtes»,

avoue celui qui deviendra joueur autonome sans compensation à la fin de la saison.

Différent du Canadien

«Lorsqu'il est arrivé ici, il n'était pas en forme. Il est parti lentement, explique Pierre Pagé. Mais il joue bien depuis quelque temps. Il joue de façon plus robuste, comme dans le junior. Racine a arrêté d'être physique à son arrivée dans la Ligue nationale. Il a commencé à amasser des points et sa défensive en a souffert», laisse entendre l'entraîneur des Flames.

«Ici, on me laisse jouer», répond Racine en faisant allusion au Canadien. «A Montréal, on me disait de ne pas trop en faire même si, en même temps, on voulait que je sois plus robuste. Mais pour jouer de façon physique, il faut prendre des risques. C'est une question de «timing». Des fois, on manque son coup.»

«Chez le Canadien, un défenseur ne doit pas commettre d'erreur. Il va préférer y aller par la bande plutôt que de passer par le centre.» Racine assure ne pas en vouloir au Canadien pour autant.

Finie la routine



PRESSE CANADIENNE

LE LANCEUR Jose Paniagua s'est entraîné avec quelques-uns de ses coéquipiers pour une dernière journée de routine, hier, au camp d'entraînement des Expos, à West Palm Beach. Les Expos entreprennent en effet leur saison de matchs hors-concours dans la Ligue des pamplemousses cet après-midi en affrontant les Braves d'Atlanta au stade municipal de West Palm Beach. Pedro Martinez, Carlos Perez, Tavo Alvarez, Barry Manuel et Lee Smith seront les lanceurs des Expos. Le gaucher Terrell Wade devrait être le partant des Braves, les champions de la Ligue nationale. Wade est un des candidats pour le poste de cinquième partant. Mark Grudzielanek et Darrin Fletcher ne devraient pas être dans la formation partante des Expos cet après-midi. Les deux joueurs ont été incommodés par des malaises à l'épaule droite au début du camp. La présence de Rondell White est aussi douteuse. Il a une épaule endolorie à force de lancer la balle. Faisant l'analyse du match inter-équipe d'hier, le gérant Felipe Alou a fait remarquer que ses lanceurs ont obtenu beaucoup de prises sur le premier lancer.

Descente

Deuxième victoire d'affilée de la Russe Zelenskaja

ASSOCIATED PRESS

Hakuba, Japon — La Russe Warwara Zelenskaja a devancé l'Américaine Hilary Lindh, championne du monde, de 42 centièmes de seconde pour signer sa deuxième victoire d'affilée en descente sur le circuit de la Coupe du monde.

Zelenskaja, qui a remporté la dernière descente à Laax, en Suisse, avant les championnats du monde, a franchi les 2656 mètres de la piste Happonne, celle qu'on utilisera lors des Jeux olympiques l'an prochain, en 1:35,59.

«Je suis très heureuse, a confié la skieuse de 24 ans de Kamchatka en Sibérie. J'ai commis quelques erreurs dans le haut du parcours. A deux reprises, j'ai failli raté une porte.»

La Française Carole Montillet a pris la troisième position en 1:36,03, suivie de la

meneuse de la Coupe du monde, la Suédoise Pernilla Wiberg.

La Québécoise Mélanie Turgeon s'est révélée la meilleure Canadienne avec une 16^e place dans un temps de 1:37,50.

Une deuxième descente est prévue aujourd'hui à Hakuba, mais elle est menacée par le mauvais temps. La Fédération internationale de ski était favorable à ce que les deux descentes soient disputées vendredi.

Les organisateurs s'y sont opposés en raison de parraineurs différents pour les deux courses, mais aussi en raison de l'absence de télédiffuseurs si la deuxième course avait été programmée vendredi.

Zelenskaja a trouvé normal que la deuxième descente soit maintenue aujourd'hui.

«Si une deuxième descente avait eu lieu vendredi dans la foulée, il y aurait eu danger, car la piste s'est creusée.»

Procès sur la mort d'Ayrton Senna

La Cour rejette les arguments de la défense

ASSOCIATED PRESS

Imola, Italie — La cour d'Imola a rejeté, hier, les arguments de la défense des six membres de l'équipe de Williams-Renault qui comparaissent dans le procès sur la mort d'Ayrton Senna.

Les avocats d'Adrian Newey, le concepteur de la voiture, et du directeur de course Roland Brynseraede avaient demandé lors de l'ouverture du procès, la semaine dernière, que soient annulés les résultats

des examens conduits sur l'épave de la Williams-Renault, les deux prévenus n'étant pas présents lors des analyses.

Le procureur Maurizio Passarini a rejeté la demande des avocats. Le procès va continuer. Quatre autres personnes sont poursuivies pour homicide involontaire dans ce procès: Frank Williams, patron de l'écurie Williams, Patrick Head son directeur technique, l'organisateur de la course Federico Bendinelli, et le gérant du circuit Giorgio Poggi.

TENNIS

Becker veut quitter l'Allemagne

(AP) — Le champion de tennis allemand Boris Becker, auquel le fisc s'intéresse de très près, va quitter l'Allemagne définitivement, peut-être dès la semaine prochaine, affirme le quotidien Bild. Le journal à grand tirage, qui consacre sa une à cette information, ajoute que le triple vainqueur de Wimbledon va s'installer dans une nouvelle maison en Floride.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Jeudi		Rangers	
Tampa Bay 2	Boston 6	à Detroit, 15h.	
Buffalo 1	New Jersey 4	Chicago	
St. Louis 2	Floride 3 (P)	au Colorado, 15h.	
Pittsburgh 1	Detroit 4	Buffalo	
Dallas 6	Colorado 2	à Ottawa, 19h30.	
Phoenix 2	Vancouver 6	San Jose	
Edmonton 3	Los Angeles 6	à Toronto, 19h30.	
		Dallas à Calgary, 20h.	
		Montréal	
		à Edmonton, 21h30.	
		Los Angeles	
		à Vancouver, 22h30.	
		Demain	
		Philadelphie	
		à Hartford, 13h30.	
		NY Islanders	
		à Washington, 13h30.	
		Anaheim à Detroit, 20h.	
		Chicago à Phoenix, 20h.	
		Floride à Tampa Bay, 15h.	

Association de l'Est

Section Nord-Est		M	G	P	N	BP	BC	P
Buffalo	62	32	20	10	181	155	74	
Pittsburgh	61	31	25	5	217	199	67	
Hartford	61	24	28	9	174	192	57	
Montréal	63	23	29	11	195	222	57	
Ottawa	61	20	28	13	173	183	53	
Boston	62	21	33	8	179	219	50	

Section Atlantique

Philadelphie	62	36	17	9	206	157	81
New Jersey	61	31	18	12	165	143	74
Floride	63	29	19	15	175	147	73
NY Rangers	63	28	26	9	204	176	65
Tampa Bay	61	24	30	7	170	191	55
Washington	61	24	30	7	157	172	55
NY Islanders	61	20	31	10	165	182	50

Association de l'Ouest

Section Centrale		M	G	P	N	BP	BC	Pts
Dallas	64	38	22	4	196	155	80	
Detroit	61	30	19	12	195	144	72	
St. Louis	65	28	29	8	192	199	64	
Phoenix	63	28	31	1	181	197	60	
Chicago	63	25	29	9	166	163	59	
Toronto	61	23	37	2	181	219	48	

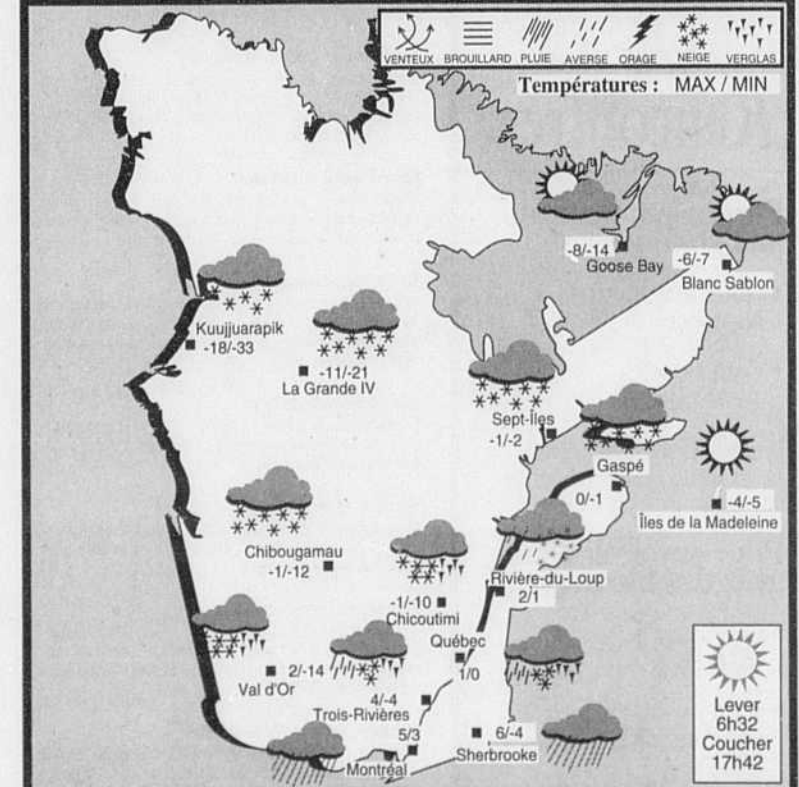
Section Pacifique

Colorado	62	38	16	8	209	150	84
Edmonton	64	29	28	7	199	193	65
Vancouver	62	28	32	2	201	213	58
Anaheim	62	25	30	7	179	187	57
Calgary	63	25	31	7	169	186	57
Los Angeles	64	23	33	8	172	210	54
San Jose	61	21	33	7	158	204	49

	B	P	Pts
Lamieaux, Pgh	43	54	97
Jagr, Pgh	45	42	87
Selanne, Ana	36	46	82
Gretzky, NYR	17	61	78
Sundin, Tor	33	41	74
LeClair, Phi	40	33	73
Shanahan, Det	40	33	73
Kariya, Ana	30	41	71
Yzerman, Det	16	54	70
Francis, Pgh	21	47	68
Hull, STL	38	30	68
Dates, Bos	18	50	68
Messier, NYR	32	34	66
Tkachuk, Ptx	37	29	65
Palfy, NYI	33	32	65
Gilmour, NJ	17	48	65
Damphousse, Mtl	21	43	64
Recchi, Mtl	29	34	63
Turgeon, STL	19	44	63

LA MÉTÉO

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 5	min 3	max 4	-9/-1	-5/5



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 1	min 0	max 2	-12/4	-9/-1

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
	max 3	min 0	max 2	-6/0	-3/5